

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'État adopte des mesures proactives

Face aux tensions géopolitiques qui secouent actuellement la région du Moyen-Orient et aux risques de perturbation des chaînes d'approvisionnement internationales, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a adressé une note à l'ensemble des établissements pharmaceutiques du pays. L'objectif : garantir la disponibilité des produits pharmaceutiques sur le marché national dans les prochaines semaines et éviter toute rupture de stock. P 3



Publicité

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI 2,77 milliards de dollars d'échanges commerciaux en 2025

Les relations économiques entre Algérie et le Royaume-Uni confirment leur dynamique ascendante. En 2025, le volume global des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint environ 2,77 milliards de dollars, selon les données de « Comtrade ». Une performance qui traduit à la fois le renforcement des flux bilatéraux et la consolidation de la position de l'Algérie en tant que fournisseur énergétique stratégique.

P 3

GÉANTS MONDIAUX DU ZINC ET DU PLOMB

L'Algérie s'incruste dans le top 10

Le paysage minier mondial est en pleine recomposition, porté par l'essor de la transition énergétique et la montée en puissance des métaux dits critiques. Dans ce contexte, Algérie franchit un cap stratégique en intégrant le cercle restreint des grands producteurs mondiaux de zinc et de plomb. L'entrée en exploitation du gisement de Tala Hamza, situé dans la région d'Oued Amizour, près de Béjaïa, marque un tournant majeur dans l'histoire minière nationale.

P 3

LUTTE CONTRE LES CRIMES ÉCONOMIQUES

Signature d'une convention entre la DGSN et la DGI

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, ont coprésidé, hier à Alger, la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Direction générale des Impôts (DGI), indique un communiqué du ministère de l'Intérieur.

P 16

SIPSA®
FILAHÀ
AGROFOOD

24^{ème}
édition

SOUS LE PATRONAGE DE MONSIEUR
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL
ET DE LA PÊCHE

**SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE**

18 > 21 MAI 2026

PALAIS DES EXPOSITIONS - SAFEX, ALGER - ALGERIE

Afrika
Food Export

DJAZAUA

UNIVERSITÉ DE DJELFA
Sélection de 12
projets pour
bénéficier d'un
financement

Douze (12) projets réalisés par des étudiants de l'Université Ziane-Achour de la wilaya de Djelfa ont été dernièrement sélectionnés en vue de bénéficier d'un financement dédié à la création de micro-entreprises, a-t-on appris, dimanche, auprès du Centre de développement de l'entrepreneuriat de cet établissement universitaire.

Selon les responsables de ce Centre, les projets retenus par la commission de sélection et de financement avaient fait l'objet d'une étude et d'une validation au cours du mois de février dernier. Ils ont été inscrits sur une liste de 117 projets relevant de plusieurs secteurs stratégiques, présentés par différentes universités et écoles supérieures spécialisées.

Les projets de l'Université Ziane-Achour se répartissent sur plusieurs secteurs vitaux, avec trois (3) projets dans le domaine des services, trois (3) dans le secteur industriel, deux (2) dans le domaine des mines, un (1) projet en aquaculture, un (1) dans le domaine des loisirs, un (1) dans le secteur de la santé et un (1) dans les travaux publics.

Par ailleurs, l'Université de Djelfa a obtenu un label pour un projet étudiant innovant dans le domaine du tourisme et des voyages, sur un total de 26 labels attribués à des projets issus d'universités de différentes wilayas, a ajouté la même source.

APS

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX
Une équipe du CHU
de Tizi-Ouzou à pied
d'œuvre à l'EPH
d'Illizi

Une équipe médicale du Centre hospitalo-universitaire Nadir-Mohamed de Tizi-Ouzou est à pied d'œuvre à l'Etablissement public hospitalier Targui Ouan Timidhi d'Illizi pour y effectuer des consultations médicales et des interventions chirurgicales au profit des patients dans le cadre d'un Jumelage inter-hôpitaux.

Conduite par le neurochirurgien Pr Brahim Belgacem, cette équipe composée de 13 praticiens, prévoit des consultations en neurologie, néphrologie et cardiologie au niveau de l'EPH Targui Ouan Timidhi, ainsi que des interventions en chirurgie urologique à la polyclinique El-Rimel et d'autres actes chirurgicaux liés à l'oto-rhino-laryngologie (ORL), a précisé le coordinateur de l'opération de jumelage, Khemissi Gana.

S'étalant jusqu'au 10 avril courant, cette initiative, saluée par les patientes, s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de la Santé pour rapprocher les soins spécialisés des citoyens et consolider la qualité de la prise en charge médicale, a-t-on indiqué de même source.

APS

ALGÉRIE – ROYAUME-UNI

2,77 milliards de dollars d'échanges
commerciaux en 2025

Les relations économiques entre Algérie et le Royaume-Uni confirment leur dynamique ascendante. En 2025, le volume global des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint environ 2,77 milliards de dollars, selon les données de « Comtrade ». Une performance qui traduit à la fois le renforcement des flux bilatéraux et la consolidation de la position de l'Algérie en tant que fournisseur énergétique stratégique.

Par S. R.

Les expéditions algériennes vers le marché britannique ont franchi le seuil des 2,25 milliards de dollars, alors que les achats en provenance du Royaume-Uni se sont établis à environ 518,6 millions de dollars. Cette configuration génère un excédent commercial de 1,73 milliard de dollars, mettant en lumière un déséquilibre structurel porté par la prédominance du secteur énergétique. En effet, les hydrocarbures et leurs dérivés captent à eux seuls près de 2 milliards de dollars du volume global, avec le pétrole brut en tête des ventes pour une valeur de 1,34 milliard de dollars. Ce flux est complété par le gaz de pétrole et les produits gazeux, dont le montant s'élève à 331,85 millions de dollars, ainsi que par les huiles pétrolières pour 330,59 millions de dollars. Une telle concentration confirme la dépendance persistante du com-

merce extérieur à la rente fossile, particulièrement marquée dans les échanges avec les partenaires européens.

En parallèle, les importations algériennes en provenance du Royaume-Uni se caractérisent par une diversification notable. Elles couvrent principalement les équipements industriels et les machines, pour un montant de 141,85 millions de dollars, ainsi que les véhicules (136,19 millions de dollars). Le secteur pharmaceutique figure également parmi les postes significatifs, avec des importations évaluées à 54,78 millions de dollars. À cela s'ajoutent les appareils optiques et médicaux (38,09 millions de dollars), les produits alimentaires et laitiers (32,20 millions de dollars), ainsi que les équipements électroniques et électriques, sans oublier les produits chimiques, plastiques, engrais et caoutchouc.

Malgré cette intensification des échanges, leur poids relatif dans le commerce global du

Royaume-Uni demeure limité. Les exportations britanniques vers l'Algérie ne représentent qu'environ 0,96 % de ses exportations totales, tandis que ses importations en provenance de l'Algérie n'atteignent que 0,24 % de ses importations globales. Ce constat souligne que, si la relation commerciale bilatérale est significative à l'échelle des deux partenaires, elle reste marginale dans la structure globale des échanges britanniques.

Au final, l'année 2025 confirme une tendance à la hausse des échanges entre Alger et Londres, portée essentiellement par les exportations énergétiques algériennes. Toutefois, cette configuration met en évidence un double enjeu : pour l'Algérie, celui de diversifier davantage ses exportations afin de réduire sa dépendance aux hydrocarbures ; et pour le Royaume-Uni, celui de renforcer sa présence sur un marché encore sous-exploité, malgré son potentiel.

OPEP+

L'Algérie et 7 pays décident d'augmenter leur production
de 206.000 barils/j en mai

L'Algérie et 7 autres pays membres de l'alliance OPEP+ ont décidé, dimanche, d'apporter une augmentation volontaire de leur production globale, de 206.000 barils/jour, en mai prochain, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines.

Cette décision a été prise lors de la réunion de coordination des huit pays engagés dans des ajustements volontaires de production de l'Opep+, à laquelle a participé l'Algérie aux côtés des représentants

de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. "A l'issue des échanges, les pays membres du Groupe ont décidé de procéder à une hausse de leur production globale de 206.000 barils par jour en mai", avance le communiqué ajoutant que ces pays ont également "réaffirmé leur engagement en faveur d'une coordination étroite entre les huit pays, soulignant l'importance d'un suivi continu et attentif de l'évolution du marché pétrolier in-

ternational". L'Algérie augmentera ainsi sa production de 6000 barils/jour, pour atteindre 983.000 barils/j en mai, selon les données publiées par l'Opep+ sur son site web. L'Algérie a également participé aux travaux de la 65e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC). Les représentants des pays membres du Comité, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela ainsi que le Kazakhstan et la Russie, ont procédé à l'évaluation du

degré de conformité des pays OPEP+ à leurs engagements de réductions volontaires de production pour les mois de janvier et février 2026. A l'issue de cet examen, le Comité a "salué les efforts soutenus des pays participants, tout en soulignant que le respect strict et continu des décisions collectives demeure un facteur déterminant pour la préservation de la stabilité du marché pétrolier international", précise le communiqué du ministère.

R E.

DZ YOUNG LEADERS

Organisation d'initiatives citoyennes de jeunes à Oran

Synthèse Z R.

La quatrième et dernière journée du programme "DZ Young Leaders" à Oran est marquée ce dimanche par plusieurs initiatives citoyennes portées par des jeunes, visant à renforcer l'esprit de citoyenneté et le volontariat à travers des actions de terrain touchant aux volets environnemental, sanitaire et culturel.

Ces initiatives comprennent, notamment, l'organisation d'une campagne de don de sang au niveau du village méditerranéen de Belgaïd, avec la participation de 50 jeunes. Deux unités mobiles de don de sang ont été mobilisées à cet effet, en coordination avec le Centre hospitalo-universitaire d'Oran.

Les organisateurs ont également lancé une opération de nettoyage au niveau de la plage

d'Aïn Franine, avec la participation de 150 jeunes répartis en plusieurs équipes, en coordination avec les services de la commune d'Oran. Cette action vise à préserver l'esthétique du littoral et à renforcer la sensibilisation environnementale.

Une campagne de reboisement a, en outre, été menée dans la forêt de Sidi El-Bachir, avec la participation de 200 jeunes, permettant la plantation de centaines de plants en collaboration avec la Conservation des forêts de la wilaya d'Oran.

Par ailleurs, le jardin de la Liberté a accueilli une activité culturelle sous forme de séances de lecture collective réunissant 50 jeunes. Une bibliothèque mobile proposant divers ouvrages a été mise à disposition, en plus de l'organisation de débats ouverts destinés à encourager la lecture et l'échange de connaissances.

En parallèle, une campagne de sensibilisation sur les dangers de la drogue a été organisée sur l'esplanade de la médiathèque, avec la participation de 50 jeunes, au cours de laquelle des supports de sensibilisation ont été déployés. Ces initiatives ont été saluées par les participants, qui ont souligné qu'elles traduisent la prise de conscience des jeunes quant à leur rôle dans le service de la société et leur capacité à contribuer activement aux différents domaines du développement.

L'organisation de ces actions s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du programme de formation des jeunes leaders, visant à accompagner les porteurs de projets et à renforcer leurs capacités de leadership, en vue de former une génération engagée et entreprenante au service du pays.

R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'État adopte des mesures proactives

Face aux tensions géopolitiques qui secouent actuellement la région du Moyen-Orient et aux risques de perturbation des chaînes d'approvisionnement internationales, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a adressé une note à l'ensemble des établissements pharmaceutiques du pays.

Par Zahir R.

L'objectif : garantir la disponibilité des produits pharmaceutiques sur le marché national dans les prochaines semaines et éviter toute rupture de stock. Selon la note du ministère, tous les établissements actifs dans la fabrication, l'importation ou la distribution de produits pharmaceutiques sont tenus de suivre avec la plus grande rigueur l'évolution de leurs approvisionnements et de signaler immédiatement toute difficulté pouvant compromettre l'exécution de leurs programmes. Cette directive, indique le ministère, s'appuie sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment l'article 162 de la loi n° 25-17 du 14 décembre 2025 portant loi de finances pour 2026. Elle impose notamment aux établissements de déclarer les stocks de produits pharmaceutiques via la plateforme numérique du ministère ; d'assurer la disponibilité des produits conformément aux programmes de fabrication ou d'importation approuvés, et de signaler toute difficulté susceptible d'entraîner le non-respect de ces programmes, sous peine de sanctions. Le ministère insiste sur l'importance de l'application immédiate de ces mesures afin de maintenir la stabilité de l'approvisionnement national. Dans une déclaration à la presse, Dr Reda Belkacemi, conseiller au ministère de l'Industrie pharmaceutique, a précisé que le ministère a adopté une approche proactive pour sécuriser l'approvisionnement en médicaments et en matières premières sur le marché national. « Nous agissons aujourd'hui de manière proactive pour éviter

toute situation critique. Nous coordonnons avec les établissements pharmaceutiques impliqués dans l'importation, la fabrication et la distribution en gros, et nous exploitons les outils mis en place par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour renforcer leur efficacité », a-t-il dit, en expliquant que tous les établissements pharmaceutiques sont désormais tenus de surveiller rigoureusement leurs stocks et approvisionnements et de signaler immédiatement toute difficulté via une adresse électronique dédiée (approvisionnements@miph.gov.dz). Un dispositif de veille et de coordination a été mis en place, impliquant producteurs, distributeurs et institutions publiques, afin de prévoir les problèmes potentiels et d'apporter des solutions rapides. Le Dr Belkacemi a également souligné que le ministère mène une étude sur les médicaments susceptibles d'être en rupture et s'appuie sur des outils numériques pour faciliter le suivi et la prise de décision. Cette démarche vise à assurer la continuité de l'approvisionnement, protéger la santé publique et responsabiliser les acteurs du secteur pharmaceutique face à un contexte international incertain.

Commercialisation obligatoire avant lundi

Par ailleurs, et dans une autre note, le ministère a ordonné aux établissements pharmaceutiques d'entamer immédiatement la commercialisation des stocks de certains produits signalés en tension ou en pénurie dans les pharmacies. « Après étude et vérification des données fournies par les services compétents, il est apparu que certains produits pharmaceu-

tiques, signalés par les membres du dispositif de surveillance et de veille comme étant en situation de tension ou de pénurie au niveau des pharmacies, demeurent néanmoins disponibles dans les stocks détenus par des établissements pharmaceutiques d'importation, de fabrication ou de distribution en gros », indique le ministère dans sa note, en affirmant que les stocks doivent être mis à disposition dans un délai maximum allant de 48 heures à cinq jours, soit avant lundi prochain. « Les établissements pharmaceutiques impliqués dans la chaîne d'approvisionnement en médicaments sont tenus d'entamer la commercialisation des stocks dont ils disposent, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, afin de répondre aux demandes des pharmacies à travers l'ensemble du territoire national, dans un délai allant de 48 heures à cinq (5) jours au maximum », ajoute la même source. Les services compétents du ministère seront chargés de missions d'inspection en vue de s'assurer de l'application stricte des dispositions de cette instruction, souligne la note, précisant que « tout manquement constaté est susceptible d'exposer l'établissement pharmaceutique concerné aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur, pouvant aller jusqu'au retrait de l'agrément ». Cette initiative traduit la volonté des pouvoirs publics de préserver la continuité de l'approvisionnement en médicaments et de protéger la santé publique, tout en responsabilisant les acteurs du secteur pharmaceutique dans un contexte mondial incertain.

LA NOUVELLE ARCHITECTURE DE L'INVESTISSEMENT PREND FORME

Le climat des affaires fait sa grande mue

Par Selma R.

Le passage vers une économie diversifiée et compétitive constitue désormais la priorité de la nouvelle vision économique portée par le président Abdelmadjid Tebboune. En plaçant l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) au sommet de l'édifice institutionnel, l'Algérie se dote des outils nécessaires pour concrétiser sa sortie de la dépendance énergétique. Cette transformation vise à bâtir un modèle fondé sur l'initiative et la production nationale afin de garantir une croissance solide et pérenne. Cette nouvelle architecture pose les bases d'un environnement plus lisible et transparent. Si la mue n'est pas totalement achevée, les indicateurs convergent vers une tendance claire : celle d'un climat des affaires en pleine recomposition où la confiance commence à se reconstruire. Dans cette trajectoire, l'enjeu dépasse la seule attractivité pour viser une redéfinition profonde du modèle de développement national. Lors d'une intervention à la télévision algérienne, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a souligné le caractère stratégique de ces réformes. « L'amélioration du climat de l'investisse-

ment constitue aujourd'hui une priorité de la gestion économique nationale », a-t-il affirmé, précisant que cette évolution a conduit à une reconfiguration complète de la gouvernance. Dans ce nouveau schéma, l'AAPI assume un rôle de pivot central, combinant la promotion, l'accompagnement des porteurs de projets et la gestion directe du foncier économique. Ce redéploiement se traduit déjà par une progression chiffrée remarquable. Rien qu'au premier trimestre 2026, plus de 2 100 projets ont été enregistrés pour un volume de 629 milliards de dinars. Depuis 2023, le bilan consolidé dépasse les 21 000 projets, représentant 9 000 milliards de dinars. Pour Omar Rekkache, ces résultats sont « un indicateur tangible de la confiance retrouvée des investisseurs ». Toutefois, l'accent est désormais mis sur l'exécution réelle : plus de la moitié des projets sont en cours de réalisation et 1 300 unités sont déjà opérationnelles. « Nous ne nous contentons pas d'enregistrer des intentions. Ce qui compte, c'est ce qui se concrétise sur le terrain », a-t-il martelé. Cette volonté de rupture avec les méthodes du passé s'appuie largement sur la numérisation. Le responsable a souligné que la nouvelle plateforme de gestion du foncier garantit désormais « une transpa-

rence totale », permettant à chaque opérateur de suivre les attributions en temps réel. Cette approche pragmatique s'étend à la simplification des démarches au sein du guichet unique, afin que « l'investisseur doit pouvoir obtenir ses autorisations directement, sans multiplication des interlocuteurs ». Sur la question cruciale du financement, le patron de l'AAPI a rappelé la responsabilité des porteurs de projets. Il a expliqué que « le financement obéit à des règles de rentabilité » et qu'en conséquence, « un projet viable trouve toujours un accompagnement ». La crédibilité du système est par ailleurs renforcée par les mécanismes de recours placés sous l'égide de la Présidence, qu'il qualifie de « garantie forte d'équité et de crédibilité ». Malgré ces avancées, Omar Rekkache ne nie pas les obstacles persistants, souvent liés à des études insuffisamment mûries ou à des montages financiers fragiles. Selon lui, la transition vers une économie productive exige avant tout un changement de culture. « L'investissement ne peut plus être perçu comme une opportunité opportuniste, mais comme un engagement structuré et durable », a-t-il prévenu, concluant ainsi sur la nécessité de maintenir cette rigueur pour inscrire l'Algérie parmi les économies émergentes.

GÉANTS MONDIAUX DU ZINC ET DU PLOMB

L'Algérie s'incruste dans le top 10

Par S. R.

Le paysage minier mondial est en pleine recomposition, porté par l'essor de la transition énergétique et la montée en puissance des métaux dits critiques. Dans ce contexte, Algérie franchit un cap stratégique en intégrant le cercle restreint des grands producteurs mondiaux de zinc et de plomb. L'entrée en exploitation du gisement de Tala Hamza, situé dans la région d'Oued Amizour, près de Béjaïa, marque un tournant majeur dans l'histoire minière nationale. Ce projet d'envergure propulse directement le pays dans le top 10 mondial, avec une capacité de production annuelle estimée à 170 000 tonnes. Une performance qui place ce site au septième rang mondial, au même niveau que des références internationales comme le gisement de Tara, selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Désormais, la carte mondiale du secteur, longtemps dominée par des géants tels que Rampura Agucha ou Red Dog, doit compter avec l'irruption de l'Algérie. Le gisement de Tala Hamza est estimé à 54 millions de tonnes, dont 34 millions immédiatement exploitables, ce qui hisse l'Algérie parmi les trois premières nations mondiales en termes de réserves de zinc. La qualité du minerai, composé à 78 % de zinc et à 22 % de plomb, confère au projet une viabilité économique solide et durable, renforçant sa compétitivité sur le marché international. Cette percée repose également sur un nouveau modèle de partenariat. Le projet est développé par une société mixte associant le groupe public Sonarem et l'entreprise Terramin Australia. L'investissement global atteint 471 millions de dollars, avec une participation majoritaire de 51 % détenue par la partie algérienne, garantissant ainsi la souveraineté nationale sur les ressources tout en bénéficiant d'un transfert de savoir-faire technique. Les retombées attendues ne se limitent pas aux performances financières, estimées à près de 60 millions de dollars de revenus annuels. Le projet devrait également générer un impact socio-économique significatif dans la région de Béjaïa, en créant de l'emploi et en stimulant l'activité industrielle locale. Il s'inscrit, de ce fait, dans la stratégie nationale visant à diversifier l'économie et à réduire la dépendance aux hydrocarbures. Au niveau mondial, l'enjeu dépasse largement le cadre national. La demande mondiale de zinc, notamment pour les technologies de stockage d'énergie, devrait connaître une croissance exponentielle d'ici 2030, avec des besoins appelés à être multipliés par dix pour dépasser les 130 000 tonnes par an. Dans cette dynamique, l'Algérie se positionne désormais comme un fournisseur clé de matières premières indispensables à la transition bas-carbone. Avec le lancement du projet de Tala Hamza, l'Algérie ne se contente plus de son statut traditionnel d'exportateur d'hydrocarbures. Elle s'affirme désormais comme un acteur de premier plan dans la nouvelle géographie mondiale des ressources minières, participant activement à la recomposition stratégique des chaînes d'approvisionnement liées aux énergies propres.

BATIMATEC EXPO
PARTICIPE AU ROUWAD
EL BINA

Le projet de la Cité
des Start-up du
Bâtiment présenté

BATIMATEC EXPO a pris part à la deuxième édition du Forum des Bâtisseurs (Rouwad El Bina), organisée à l'École Supérieure d'Hôtellerie d'Aïn Benian, à Alger, dans le cadre de son engagement en faveur de l'innovation et du développement du secteur du bâtiment et des travaux publics, a indiqué la société dans un communiqué. En marge de la cérémonie d'ouverture, une rencontre professionnelle a réuni Monsieur Noureddine Ouadah, Ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et Monsieur Raouf Stiti, Président-Directeur Général de BATIMATEC EXPO, a joute la même source. À cette occasion, le PDG de BATIMATEC EXPO a présenté le projet de la Cité des Start-up du Bâtiment, qui sera lancé lors de la 28^e édition du Salon international BATIMATEC, prévue du 3 au 7 mai 2026. Ce projet vise, explique-t-elle, à créer un espace dédié à l'accompagnement des start-up et à la promotion de l'innovation dans le secteur, tout en favorisant les synergies avec les acteurs économiques. Cette participation confirme le rôle de BATIMATEC EXPO en tant qu'acteur clé dans l'accompagnement de la transition vers une économie de la connaissance et le renforcement des passerelles entre les différents acteurs de l'écosystème de l'innovation en Algérie.

R E.

ENERGIE
Le ministre Adjal
passe en revue les
dossiers stratégiques
de son secteur

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier dimanche, une réunion de travail ayant regroupé plusieurs cadres centraux de son département ministériel ainsi que des responsables de la Commissariat à l'énergie atomique (CMENA). Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a été consacrée à l'examen et à l'évaluation de plusieurs dossiers liés à la gestion du secteur énergétique. À cette occasion, plusieurs exposés ont été présentés autour des thématiques inscrites à l'ordre du jour. À l'issue des discussions, le ministre a donné une série d'instructions et d'orientations visant à améliorer la gouvernance et l'efficacité dans la prise en charge des dossiers du secteur.

R E.

Lundi 6 avril 2026

BÂTIMENT ET TECHNOLOGIES

Les start-up appelées à façonner
un modèle durable

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a souligné, avant-hier à Alger, l'importance du rôle des start-up et des micro-entreprises dans l'élaboration d'un nouveau modèle de projets de construction dans le pays, reposant sur la rationalisation de la consommation énergétique et l'intégration des technologies modernes. Présidant l'ouverture de la 2e édition du forum "Builders Confluence", M. Ouadah a précisé que "les start-up et les micro-entreprises algériennes disposent des compétences, des technologies et de la maîtrise nécessaires pour accompagner les efforts de l'Etat en vue d'être au diapason des

transformations mondiales actuelles et d'élaborer un nouveau modèle de consommation rationnelle de l'énergie et d'exploitation optimale des ressources". Le ministre a salué les progrès enregistrés dans ce domaine, relevant que plusieurs entreprises créées dans le cadre des dispositifs de soutien, tels que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), y compris celles récemment lancées, ont démontré leur capacité à proposer des modes de construction innovants intégrant des technologies, des matériaux et des techniques architecturales modernes. A cet égard, il a appelé à la conjugaison des efforts des différents acteurs du domaine du bâtiment et des technologies modernes pour concrétiser cette vision, insistant sur la nécessité d'adapter les cahiers des charges à ses exigences. S'agissant du Forum "Builders Confluence", le ministre a dit qu'il constitue une opportunité propice pour mettre en valeur les capacités algériennes dans le domaine de la construction innovante et pour échanger les points de vue entre les différents acteurs afin de créer une dynamique à même de renforcer le rôle des start-up et des micro-entreprises.

Ce Forum qui dure trois jours, est organisé sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, avec la participation de représentants des différents secteurs concernés, de membres du Parlement, d'organismes et d'établissements publics, d'experts, ainsi que de start-up et d'investisseurs dans le domaine de l'immobilier. Lors de la première journée des travaux de ce forum, les débats ont porté sur le climat des affaires en Algérie, à la lumière des mesures prises et des incitations offertes par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), les villes intelligentes, l'efficacité énergétique, la digitalisation et l'IA: comment transformer le bâti, et le respect des normes environnementales. Dans ce cadre, une communication sur les perspectives des villes intelligentes en Algérie a été donnée, au cours de laquelle une start-up algérienne a présenté un système de contrôle à distance des bâtiments conçu localement, et qui a démontré, après son expérimentation sur le terrain dans la commune de Guenzet (wilaya de Sétif), sa capacité d'économiser environ 50% du gaz naturel, et 46% d'électricité dans l'éclairage public, des résultats jugés "très positifs". Synthèse R E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية و الصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 05 افريل 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 05 Avril 2026

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²				
DA / Kg		دج / كلف				
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	67	77	58	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	169	185	154	الطماطم	
	Oignon sec	101	110	93	البصل الجاف	
	Ail sec	951	1049	854	الثوم الجاف	
	Carotte	109	122	97	الجزر	
	Navet	114	125	102	اللفت	
	Choux fleur	154	169	139	قرنبيط	
	Choux	105	118	92	الكرنب	
	Courgette	129	144	113	الكوسة	
	Haricot vert	357	385	328	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	127	141	113	الخس		
Fruits frais	Orange	238	287	189	البرتقال	فواكه طازجة
	Citron	189	213	165	الليمون	
	Pomme locale	430	519	341	التفاح المحلي	
	Datte	509	638	380	التمر	
	Banane	457	478	436	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1964	2112	1817	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	419	432	406	الدجاج	
	Œufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Cîture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	NC	0,00	0,00	-13,34	6,09	10,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	0,06	-0,69	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 503,00	NC	0,00	0,03	1,49	6,65	6,39	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 148,00	2195,00	+2,19	-1,18	-3,24	10,47	5,69	1000	2 195 000,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-5,95	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	3,44	3,97	5,00	0	0,00

APS

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Entre défis climatiques et ambition de souveraineté

Dans un contexte marqué par les changements climatiques et les bouleversements géopolitiques mondiaux, le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, Djeribia Ibrahim a mis en avant les efforts de l'État pour renforcer la résilience du secteur et atteindre une sécurité alimentaire durable.

Par Réda Hadi

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale «Chaîne I», Djeribia Ibrahim a dressé un état des lieux approfondi du secteur agricole en Algérie. Il a en effet souligné que l'agriculture algérienne fait face à des défis structurels majeurs. Les perturbations climatiques, notamment la baisse des précipitations et la raréfaction des ressources hydriques, viennent s'ajouter aux tensions internationales qui influent sur les marchés alimentaires. Toutefois, l'intervenant a insisté sur le fait que ces contraintes ont conduit les pouvoirs publics à adopter une approche stratégique visant à moderniser et à renforcer les capacités de production nationales. Aujourd'hui, le secteur agricole s'impose comme un pilier essentiel de l'économie algérienne. Selon l'intervenant, il contribue à hauteur d'environ 15 % au produit intérieur brut, un chiffre qui traduit l'importance croissante de cette activité dans les politiques économiques du pays. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté affirmée de réduire la dépendance aux importations et de consolider l'autonomie alimentaire. Dans ce cadre, des avancées significatives ont été enregistrées. L'Algérie couvre désormais près de 80 % des besoins nationaux en produits agricoles, alors qu'elle dépendait largement des marchés extérieurs par le passé. Toutefois, certaines filières stratégiques continuent de poser problème. C'est notamment le cas des céréales, du lait et des viandes, où les objectifs d'autosuffisance restent encore difficiles à atteindre. La filière céréalière illustre parfaitement cette réalité. Djeribia Ibrahim a expliqué que la production nationale demeure fortement tributaire des conditions climatiques, en par-

ticulier des précipitations. La campagne agricole en cours, marquée par un retour des pluies, laisse entrevoir des perspectives encourageantes. Néanmoins, il a appelé à dépasser cette dépendance en développant des solutions alternatives, notamment à travers l'irrigation complémentaire. L'enjeu est d'autant plus crucial que les ressources en eau subissent une pression croissante. La baisse du niveau des nappes phréatiques et la diminution des chutes de neige observées ces dernières années imposent une révision des pratiques agricoles. Pour y faire face, l'invité de la radio nationale a plaidé pour une transition vers une agriculture moderne et intelligente, reposant sur l'intégration des technologies avancées. Dans cette optique, il a mis en avant le rôle central des compétences humaines. L'agriculture, a-t-il insisté, n'est plus une activité traditionnelle, mais un domaine scientifique à part entière. Elle requiert l'implication de jeunes ingénieurs et de techniciens spécialisés capables de maîtriser les outils numériques et les innovations technologiques. L'utilisation de drones pour le suivi et le traitement des cultures constitue, à cet égard, un exemple concret des transformations en cours. Par ailleurs, la question des semences a été présentée comme un levier stratégique pour la souveraineté alimentaire. Djeribia Ibrahim a rappelé que l'Algérie n'a pas importé de semences de blé depuis plus de trois décennies, un acquis qu'il convient de préserver et de renforcer. Le développement d'une banque de gènes nationale figure parmi les projets prioritaires, avec pour objectif de garantir l'autonomie du pays dans ce domaine crucial. La modernisation du secteur passe égale-

ment par la mécanisation. L'État œuvre à la mise en place de programmes visant à renouveler et à améliorer les équipements agricoles. Toutefois, des insuffisances persistent, notamment en matière de main-d'œuvre qualifiée. Le manque de techniciens spécialisés en mécanique agricole entraîne des pertes estimées à près de 30 % de la production, un chiffre qui illustre l'ampleur des défis à relever. S'agissant des prix des produits agricoles, le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger a tenu à clarifier la responsabilité des différents acteurs. Selon lui, l'agriculteur se limite à la production et n'est pas à l'origine de la hausse des prix constatée sur les marchés. Celle-ci résulte plutôt de dysfonctionnements au niveau des circuits de distribution, où interviennent plusieurs intermédiaires. Face à cette situation, il a appelé à une réorganisation du marché, en mettant l'accent sur le rôle des coopératives agricoles. Ces structures, largement répandues dans les pays développés, pourraient contribuer à améliorer la commercialisation et le stockage des produits, tout en assurant une meilleure régulation des prix. Un nouveau cadre réglementaire serait d'ailleurs en cours d'élaboration pour accompagner cette démarche. En parallèle, Djeribia Ibrahim a insisté sur l'importance de développer les activités de transformation et d'exportation. Ces deux axes sont essentiels pour garantir des revenus stables aux agriculteurs, notamment en période de surproduction. Il a cité l'exemple de la filière des agrumes, qui a enregistré des niveaux records grâce à l'intensification des techniques de culture, mais qui nécessite des débouchés supplémentaires pour éviter les pertes.

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Lancement d'une plateforme numérique

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a souligné, avant-hier à Alger, l'importance du projet de la plateforme numérique nationale dédiée au suivi de la gestion et de la valorisation des déchets, dont son secteur s'attelle à concrétiser, en coordination avec le Haut-commissariat à la numérisation. Mme Krikou s'exprimait dans une déclaration à la presse, en présidant l'ouverture, au Parc urbain de Oued Smar, des travaux d'une rencontre nationale de formation sur les mécanismes d'application des dispositions de la loi n 25-02 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets dans la gestion des centres d'enfouissement technique (CET), au profit des directeurs et gestionnaires de ces installations. Cette plateforme s'appuiera sur une carte numérique couvrant l'ensemble des installations à travers le pays, permettant ainsi de suivre leur situation et leur mode de gestion, et de renforcer la coordination entre l'administration centrale et les structures locales, a précisé la ministre. Cet outil numérique permettra de suivre le

degré de concrétisation sur le terrain de la Stratégie de valorisation des déchets, notamment à travers le développement des centres de tri et des stations de traitement, a-t-elle ajouté, précisant que cette orientation s'inscrit dans le processus de transformation numérique du secteur. La ministre a assuré que cette stratégie repose sur une approche scientifique et de recherche, associant les centres de recherche, afin de parvenir à une valorisation effective des déchets et à une gestion plus efficace à l'échelle nationale. Cette rencontre nationale de formation, organisée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, vise à définir des mécanismes de gestion efficaces des CET et à améliorer leur mode de gestion, en renforçant la conformité à la législation environnementale et réglementaire, pour garantir ainsi une prise en charge intégrée des déchets ménagers et assimilés, et le passage d'un système de gestion linéaire des déchets à un système de valorisation.

Cette rencontre de deux jours comprend des interventions de spécialistes du domaine et des ateliers de travail spécialisés, ainsi qu'une présentation du projet de carte numérique pour suivre la gestion et la valorisation des déchets localement. Dans une déclaration à l'APS, le directeur du centre d'enfouissement technique (CET) de Corso (Boumerdès), Ahmed Ami Ali, a fait savoir que la gestion des CET se fait selon des normes établies, avec un progrès enregistré dans le contrôle des différents aspects techniques, indiquant que la prochaine étape verra le renforcement de la numérisation et l'adoption de techniques modernes de gestion. De nombreux centres à travers le monde tendent vers la valorisation des déchets, en se dotant de stations de traitement des lixiviats et en adoptant des méthodes modernes d'exploitation, a-t-il dit, soulignant que l'utilisation de la numérisation dans les centres algériens facilitera la transition vers ces modèles, ce qui constitue une perspective pour le développement du secteur et l'amélioration de sa performance.

Synthèse R E.

BLÉ La production mondiale attendue à 839 millions de tonnes en 2026

La production mondiale de blé devrait atteindre 839 millions de tonnes en 2026, contre 798,2 millions de tonnes lors de la campagne 2024-2025, selon un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) consacré aux céréales. Dans ce document, la FAO indique que ses prévisions restent globalement stables par rapport au mois précédent, la majorité des cultures mondiales étant déjà en terre et devant être récoltées dans les mois à venir. Dans l'Union européenne, la production de blé est attendue à 137 millions de tonnes, en légère baisse, en raison d'un recul des semis d'hiver et d'un retour des rendements vers des niveaux moyens, malgré des conditions météorologiques jugées globalement favorables. Au Royaume-Uni, la récolte devrait dépasser 13 millions de tonnes, soutenue par une hausse des superficies semencées et une amélioration des rendements. Aux Etats-Unis, la production devrait reculer à 51 millions de tonnes, sous l'effet d'une réduction des superficies cultivées et de rendements légèrement en baisse, dans un contexte de sécheresse accrue. Au Canada, la production est attendue à 35 millions de tonnes, soit un niveau proche de celui enregistré l'année précédente. En Inde, la production pourrait atteindre un niveau record de 120 millions de tonnes, portée par des conditions météorologiques favorables. En Chine et au Pakistan, les perspectives demeurent inchangées, avec des productions légèrement supérieures aux moyennes quinquennales. En Turquie, les précipitations hivernales et la couverture neigeuse ont favorisé le développement des cultures, laissant entrevoir de bonnes perspectives de rendement. En Afrique du Nord, le retour de conditions pluviométriques plus favorables, après deux années de déficit, devrait soutenir un rebond de la production de blé en 2026. Plus largement, la production mondiale de céréales, incluant le blé, les céréales secondaires et le riz, devrait atteindre 3,036 milliards de tonnes durant la campagne 2025-2026, soit une hausse de 5,8% par rapport à la campagne précédente. La consommation mondiale de céréales en 2026 devrait, quant à elle, s'établir à 2,945 milliards de tonnes, en progression de 2,4% sur un an. S'agissant des stocks mondiaux de céréales à la clôture des campagnes, ils devraient atteindre un niveau record de 951,5 millions de tonnes, soit une hausse de 9,2% par rapport à l'année précédente.

APS

SKIKDA

Appel au renforcement de la contribution des jeunes à l’effort d’investissement et à l’innovation

Les participants au Colloque national sur l'économie durable intitulé "Opportunités d'investissement, durabilité environnementale et autonomisation des jeunes", clôturé samedi soir à Skikda, ont encouragé l'autonomisation des jeunes et le renforcement de leur contribution à l'effort d'investissement et à l'innovation. Il a également été souligné lors de cette rencontre organisée par la Commission de l'environnement et du développement durable du Conseil supérieur de la jeunesse, "l'importance de l'économie bleue, durable, en offrant l'opportunité à la jeunesse de contribuer davantage à l'investissement et à l'innovation". Les participants ont appelé à l'encouragement des investissements liés à l'économie circulaire, à valoriser les ressources maritimes et à stimuler l'utilisation des technologies modernes, tout en renforçant l'action de sensibilisation des jeunes à la préservation de l'environnement. Ce Colloque a constitué, selon ses organisateurs, "une opportunité pour analyser la réalité des économies durables en Algérie et mettre en évidence leur importance, tout en soulignant les opportunités d'investissement et d'emploi disponibles pour les jeunes, qu'ils soient étudiants, chercheurs ou professionnels". La rencontre visait également à consolider la coordination entre les différents secteurs, à encourager la coopération entre les universités et les institutions, et à soutenir la contribution des jeunes à la lutte contre les effets des changements climatiques et au développement de la recherche scientifique dans le domaine de l'environnement, entre autres. Le Colloque a donné lieu à la tenue de trois ateliers consacrés à plusieurs axes, tels que le développement local, l'investissement industriel dans l'économie durable, le développement durable des secteurs économiques et la protection de l'environnement et des ressources naturelles. APS

JIJEL

Réception prochaine de 1730 logements publics locatifs

La wilaya de Jijel prévoit la réception de 1730 logements publics locatifs (LPL) au cours de cette année (2026), a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Durant cette période, 1.410 unités seront distribuées sur l'ensemble du quota réceptionné, tandis que le reste sera attribué ultérieurement, a précisé la même source. Par ailleurs, les services de la wilaya ont indiqué que les travaux de réalisation de 300 logements publics locatifs seront lancés au cours du trimestre actuel, une foi l'ensemble des procédures administratives achevées. Selon la même source, il sera également procédé prochainement au lancement de programmes de logements relevant d'autres formules, notamment 3.130 unités de type AADL, qui seront implantées au nouveau pôle urbain de Bazoul, dans la commune de Taher, de 1.352 logements promotionnels aidés (LPA), ainsi que la remise de 1.000 aides financières dans le cadre de l'habitat rural.

R.R

CONSTANTINE

L’importance de la prise en charge précoce des autistes soulignée

La prise en charge précoce constitue un levier essentiel pour accompagner le développement des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, ont souligné, samedi à Constantine, les participants à une journée de sensibilisation consacrée à ce handicap.

Les intervenants lors de cette rencontre tenue à la Maison de la culture Malek-Haddad ont mis en avant l'importance du dépistage et de la prise en charge précoces, notamment avant l'âge de 12 mois, période durant laquelle des programmes éducatifs et comportementaux adaptés peuvent produire des effets significatifs sur le développement de l'enfant. Ces approches contribuent à renforcer les compétences sociales et communicationnelles, tout en favorisant une meilleure intégration, ont affirmé des spécialistes participants à cette rencontre. Dans une communication intitulée "Les maladies organiques chez les personnes

autistes", Dr. Maya Attallah, de l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie Dr. Mahmoud Belamri de Constantine a mis l'accent sur les difficultés liées au diagnostic des pathologies associées, affirmant que certaines maladies organiques peuvent rester non détectées en raison de la difficulté qu'éprouvent les patients à exprimer la douleur ou à en préciser la localisation. Elle a également relevé que l'anxiété et l'hypersensibilité, fréquemment observées chez les personnes autistes, compliquent le déroulement des examens médicaux, ce qui peut retarder le diagnostic et la prise en charge. Pour sa part, le pédopsychiatre Dris Ti-

ranti a insisté sur la nécessité d'une approche coordonnée, affirmant que "compte tenu de la complexité de cette pathologie et de la multiplicité des intervenants, il est essentiel d'agir en rang uni, dans un cadre réglementaire et organisé, doté de toute l'autorité nécessaire". La rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme a été organisée à l'initiative de cet établissement culturel en collaboration avec la Société algérienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et des professions associées et l'EHS Dr. Mahmoud Belamri.

APS

EL BAYADH

Lancement du programme de formations au profit des futurs Hadjis

Le programme de sessions de formation et d'encadrement destinées aux candidats à l'accomplissement des rites du Hadj pour la saison 1447 de l'Hégire/2026 a été lancé, samedi dans la wilaya d'El Bayadh, à-on informé auprès du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Belammi Cheikh.M. Belammi a indiqué, à l'APS, que dans le cadre de la préparation et de l'accomplissement correct des rites du Hadj conformé-

ment aux prescriptions religieuses, la direction des Affaires religieuses et des Wakfs a mis en place un programme de formation au profit des futurs hadjjs, qu'ils soient inscrits dans le quota officiel ou à titre individuel. Ces formations se déroulent au niveau des centres dédiés, répartis à travers les huit daïras de la wilaya, "à partir de ce samedi et durant un mois complet, à raison de deux séances par semaine : le samedi à 9h00 et le

mardi après la prière d'El Asr", a-t-il précisé. Au chef-lieu de la wilaya, à l'instar des neuf mosquées retenues pour cette formation à travers le territoire de la wilaya, le lancement de cette session a eu lieu, samedi matin à la mosquée Chouhada, sous la supervision des responsables et des imams du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, avec la participation de représentants des secteurs de la santé, de la Protection

civile, de la réglementation et des affaires générales, ainsi qu'un groupe de futurs pèlerins (15 femmes et 25 hommes), un fait savoir M. Belammi. A noter que le nombre total de pèlerins inscrits pour cette saison au niveau de la wilaya s'élève à 478, dont 180 au chef-lieu de la wilaya, selon la même source.

APS

M'SILA

Coup d’envoi de travaux d’aménagement urbain dans la commune de Sidi Aïssa

Des travaux d'aménagement urbain viennent d'être entamés dans plusieurs cités de la commune de Sidi Aïssa (M'sila), a indiqué, samedi, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Ali Bentoudjine. Le même responsable a précisé à l'APS que cette opération donnera lieu à l'aménagement et au revêtement de la double voie principale de la

cité Mohamed-Boudiaf dans le tronçon reliant les routes nationales (RN) 8 et 60 moyennant un financement de 237 millions de dinars, en plus de l'aménagement de la double voie reliant le rond-point de cette route au pont de la cité Mohamed-Boudiaf, pour un montant de 74 millions de dinars. M. Bentoudjine a souligné que ce projet prévoit également le renouvellement des réseaux d'eau

potable et d'assainissement, ainsi que l'aménagement des trottoirs et des chaussées, outre la réfection de l'éclairage public. Selon le DUAC, ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer l'environnement urbain, en particulier dans les cités et les quartiers touchés par les récentes inondations ayant affecté la commune de Sidi Aïssa.

R.R.

EL TARF

Plus de 4 milliards DA pour la réalisation de plusieurs opérations de développement en 2026

Les communes de la wilaya d'El Tarf ont bénéficié, au titre de l'exercice 2026, d'une enveloppe de 4,4 milliards de dinars pour le financement de plusieurs opérations de développement, a indiqué, dimanche, le directeur de l'administration locale (DAL), Mahieddine Boufench. Le même responsable a précisé que ce montant permettra de financer 219 opérations

de développement, dont 116 inscrites dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des communes et 103 au titre de différents programmes de développement. Les opérations prévues couvrent plusieurs secteurs tels que l'hydraulique, la poste et les télécommunications, les travaux publics, l'amélioration urbaine, la jeunesse et les sports, la santé

et l'éducation. Le wali, Mohamed Meziane, a donné des instructions pour entamer la réalisation de ces opérations en veillant à respecter les délais, s'agissant d'actions destinées à améliorer le cadre de vie des habitants des communes de la wilaya, a conclu M. Boufench.

APS

AÏN TEMOUCHENT

Plantation de 200.000 arbustes dans les zones forestières

Environ 200.000 arbustes ont été plantés à Aïn Temouchent, dans le cadre de la campagne de reboisement pour la saison en cours 2025/2026, a indiqué, samedi, le Conservateur des forêts de la wilaya, Tayeb Ammari. L'opération de plantation des 200.000 arbustes, lancée en octobre dernier et qui s'est poursuivie jusqu'à la fin mars dernier sous le slogan : "Verte, par la volonté de Dieu", a été menée sur une superficie de 200 hectares au niveau des espaces fo-

restiers de la wilaya, a précisé le responsable.Elle a été réalisée en coordination avec différents partenaires du secteur, et avec la participation de plusieurs associations locales activant sur le terrain et des clubs verts de divers établissements scolaires, a ajouté le Conservateur des forêts. La campagne de reboisement de la saison en cours a également porté sur l'entretien de 100 hectares de superficies forestières et la réhabilitation de 100 autres hectares de la ceinture forestière

endommagée, selon la même source. M. Ammari s'est, par ailleurs, félicité du retour "perceptible" du couvert végétal à travers l'ensemble des zones forestières de la wilaya, grâce aux récentes précipitations, qui contribuent à assurer une croissance naturelle des arbres et à étendre la ceinture verte dans les différents sites périurbains et forestiers concernés par ces campagnes de reboisement.

Agence

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Responsabilité individuelle et responsabilité collective

Comment partager équitablement les responsabilités entre consommateurs, entreprises et États sur la réduction des émissions.

Par Stefan Ambec et Claude Crampes, TSE (Toulouse School of Economics)

Les 19 et 20 février se tenait le procès intenté contre TotalEnergies sur son devoir de vigilance climatique. Lors de l'audience où se sont succédé des experts, les débats ont porté sur la responsabilité de l'entreprise pétrolière dans le dérèglement climatique. Ce qui soulève la question : quelle est la responsabilité climatique de chacun d'entre nous ?

Casquettes multiples

Nous influençons le climat par nos décisions de consommation, d'investissement, de travail, de transport et de vote. Moins de gaz à effets de serre seront émis si nous prenons le train plutôt que l'avion, si nous finançons les énergies éoliennes et solaires plutôt que fossiles, si nous choisissons de faire carrière chez EDF plutôt que TotalEnergie, ou si nous soutenons la sortie du charbon. La difficulté consiste à attribuer des émissions de

gaz à effet de serre associées à chaque décision. Quelle la contribution au réchauffement climatique du consommateur, de l'investisseur, du travailleur et du citoyen qui est en chacun de nous ? La question se pose aussi pour les entreprises. Les activités de TotalEnergie profitent à ses actionnaires, ses employés, ses sous-traitants et ses consommateurs. Quelle est sa responsabilité de chacun dans les activités de TotalEnergie ? On peut également se poser la question de la responsabilité de l'entreprise elle-même ? Elle extrait et raffine du pétrole mais ne consomme pas (ou peu) ce pétrole qui, par ailleurs, ne serait pas produit pour être vendu aux automobilistes en l'absence de voitures mises sur le marché par d'autres entreprises. Les constructeurs automobiles sont donc complices et coupables. TotalEnergie existe grâce à ses employés, ses investisseurs et ses consommateurs. Les émissions d'un baril de pétrole le long de son cycle de vie doivent être partagées. On ne peut les attribuer exclusivement à l'entreprise qui a extrait le pétrole (TotalEnergie), ni à celui qui le brûle (l'automobiliste) ou celui qui

fait en sorte qu'il puisse être utilisé comme source d'énergie pour se déplacer (le constructeur automobile). De même, l'Etat a son rôle à jouer en fournissant des alternatives et des infrastructures de transport décarbonées. Les émissions seraient moindres avec des trains à l'heure et des pistes cyclables plutôt que des routes.

Double comptage

Il n'en demeure pas moins que la responsabilité climatique de chacun varie énormément, notamment selon les revenus. Une formule choc reprise par la lauréate du Prix Nobel d'économie Esther Duflo en témoigne : 10% des plus riches de la population mondiale sont responsables de 50% des émissions, contre 10% des émissions pour la moitié de la population la moins favorisée. Elle s'appuie sur une étude de l'économiste Lucas Chancel qui, pour obtenir ce résultat, ajoute l'empreinte carbone des investissements privés à celle de la consommation. Autrement dit chacun est responsable à la fois des émissions résultant de ses placements financiers et de ce qu'il consomme. De sorte que l'empreinte carbone d'un litre d'essence

produit par TotalEnergies est attribué à la fois à ses actionnaires et à ses clients. Les émissions sont donc comptabilisées deux fois pour celle ou celui qui est consommateur et épargnant. Si on distingue le consommateur de l'épargnant qui est en chacun de nous, les données changent. Aux Etats-Unis, les 10% les plus riches sont responsables de 24% des émissions si on se base sur leur consommation, de 50% si on considère leurs investissements. Même s'il est difficile d'attribuer une responsabilité climatique à chacun de nous, il n'en demeure pas moins que nos décisions de consommation, d'investissement, de travail, de transport et de vote influencent le climat. Certes l'impact de chacun pris individuellement est négligeable. Néanmoins le dérèglement climatique étant anthropique, l'humanité dans son ensemble en a la responsabilité. C'est « notre affaire à tous » pour reprendre la formule d'une des ONG impliquées dans le procès de TotalEnergie. Nous saurons le 25 juin 2026 dans quelle mesure le tribunal de Paris considère que c'est aussi l'affaire de TotalEnergies.

Source: La Tribune.fr; publié le 02/04/2026

Amis britanniques, vous êtes européens !

Par François Clemenceau

L'annonce cette semaine par le Premier ministre britannique Keir Starmer de vouloir aboutir d'ici à l'été à un rapprochement plus ambitieux avec l'Union européenne est une bonne nouvelle pour le Royaume-Uni, mais aussi pour les Européens. Cela fait dix-neuf ans que les États-Unis n'ont pas accueilli un monarque britannique. À la fin du mois, Donald Trump déroulera le tapis rouge à son « ami » le roi Charles III, « un homme merveilleux et courageux », dit-il. Rien à voir avec le Premier ministre britannique Keir Starmer, qu'il a qualifié cette semaine en privé de « raté » et un peu plus tôt de « gauchiste » tout en retweetant une vidéo parodique où il traite le dirigeant travailliste de « lâche ». Tout cela parce que le Royaume-Uni a adopté la même position de principe que ses partenaires européens de l'Otan consistant à rester à l'écart de la guerre israélo-américaine contre l'Iran. La « relation spéciale » entre Washington et Londres a souvent fait du Royaume-Uni le junior partner des États-Unis, comme en 2003 avec l'entrée en guerre du travailliste Tony Blair et du néoconservateur George W. Bush contre l'Irak. Mais elle n'in-

terdit pas au royaume, comme le prévoit la charte de l'Alliance atlantique, de conserver son autonomie de décision sur l'ouverture de son espace aérien souverain ainsi que de ses bases militaires aux avions américains. Donald Trump sait-il que le discours annuel d'action gouvernementale que va lire le roi à la Chambre des communes le 13 mai a été entièrement écrit à Downing Street ? Et qu'il devrait y être question de la poursuite du « rapprochement » du pays avec l'Union européenne ? Il apparaît de plus en plus clairement que, face à la volatilité croissante du monde, notre intérêt national à long terme exige un partenariat plus étroit avec nos alliés européens », a en effet déclaré Keir Starmer mercredi 1er avril à la presse. « Volatilité », ici, on l'a bien compris, se traduit par Trump. Déjà, l'an dernier, Londres et Bruxelles s'étaient engagés à coopérer davantage dans le domaine de l'énergie, de la pêche, des douanes ou des échanges universitaires. En parallèle, Keir Starmer avait décidé de codiriger avec Emmanuel Macron la fameuse Coalition des volontaires afin de mieux aider l'Ukraine face au comportement agressif de la Russie. En juillet dernier, avec la France seule cette fois, il a également signé la déclaration de Northwood qui prévoit

une réponse commune de nos deux pays dès qu'une « menace extrême » pèsera sur l'Europe. Plus récemment, lors de la conférence de Munich sur la sécurité, le Premier ministre britannique s'est montré plus ambitieux : « Nous voulons apporter à l'Europe notre leadership en matière de défense, d'IA et de technologies, afin de construire une base industrielle commune pour renforcer notre production. » Un tel programme de redémarrage de la relation entre le Royaume-Uni et l'Europe, de reset, comme on dit à Londres, n'aurait peut-être pas été aussi rapide, cinq ans presque jour pour jour après le divorce du Brexit, si ne s'étaient pas amalgamés l'échec patent de Donald Trump à influencer sur la fin de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, l'ascension continue dans les sondages de ses amis d'extrême droite en Grande-Bretagne et son « excursion » militaire en solitaire contre l'Iran. Bien sûr qu'il y a pour les Européens et les Français une forme d'étonnement à voir revenir si vite vers nous des Britanniques désenchantés par les affres du Brexit. Leur europhobie irrationnelle – encouragée à l'époque par Donald Trump et son complice populiste Nigel Farage – les avait aveuglés lors de la campagne référendaire de

2016 sur la sortie de leur pays de l'UE. Keir Starmer avait promis lors de son arrivée au pouvoir qu'il ne reviendrait pas sur ce vote démocratique. Le Royaume-Uni ne retournera donc pas dans l'UE. Mais qu'il s'en rapproche de façon pragmatique pour corriger les errements de la désunion et s'en montrer solidaire pour affronter avec elle les menaces et les défis que nous lançent chaque matin Donald Trump et Vladimir Poutine devrait nous réjouir. Le président américain, désespérément vautré dans son narcissisme et sa suffisance, a déclaré, juste après le début des bombardements américains en Iran, que Keir Starmer n'était pas Winston Churchill. Un sous-entendu grossier pour comparer son courage à celui dont son lointain prédécesseur avait su faire preuve face à Hitler. Et Trump, lui, qui est-il ? Comparons ce qui est comparable. En mars 1941, sans savoir que neuf mois plus tard les Japonais alliés des nazis attaquaient Pearl Harbor, un président américain combattit l'isolationnisme neutre de la majorité des élus de son époque au Congrès pour aider les démocraties européennes à lutter contre la barbarie. Il s'appelait Franklin Roosevelt.

Source: La Tribune.fr; publié le 05/04/2026

IRAK

Baghdâd démarre ses exportations de pétrole par camions via la Syrie

Le ministère du Pétrole irakien a annoncé débiter ses exportations de pétrole par camions-citernes via la Syrie, plus d'un mois après le début de la guerre au Moyen-Orient et la fermeture de facto du détroit d'Ormuz.

L'Irak a "commencé à exporter du pétrole par camions-citernes via la Syrie voisine", a révélé le ministère dans un communiqué publié mercredi soir.

Il a précisé que la Syrie garantirait "le passage en toute sécurité" du pétrole et que les exportations augmenteraient "progressivement".

Une source du secteur pétrolier irakien a indiqué à l'AFP que sur les 299 camions prévus, "178 camions-citernes chargés de fioul" étaient arrivés à la raffinerie du port de Baniyas, sur la côte méditerranéenne de la Syrie, dans le cadre de la "phase initiale des exportations".

"Ce chargement, le premier du genre, est entré par le poste frontière d'al-Tanf en provenance de l'Irak voisin", a déclaré à l'AFP Safwan Sheikh Ahmad, porte-parole de la Compagnie pétrolière d'État syrienne.

Il a précisé que les véhicules seraient déchargés au terminal de Baniyas, et que la marchandise serait transvasée dans des pétroliers pour être exportée.

"Le premier chargement, composé de 299 camions, entre en Syrie par lots, le second étant attendu prochainement", a-t-il ajouté.

Le mois dernier, l'Irak a annoncé la reprise de ses exportations de pétrole, à hauteur de 250.000 barils par jour, via le port turc de Ceyhan.

L'Irak dépend très fortement de ses exportations de pétrole, qui représentent environ 90 % de ses recettes budgétaires.

Membre fondateur de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), l'Irak subit, depuis le 28 février et le début de la guerre au Moyen-Orient, les restrictions de circulation imposées aux navires dans le Golfe et dans le détroit d'Ormuz, par où passèrent jusque-là la majeure partie de ses exportations.

Agence

TUNISIE

La Banque mondiale débloque 124 millions \$ en soutien à l'irrigation

En Tunisie, le secteur agricole contribue à hauteur de 9 % au PIB et emploie environ 12 % de la population active. Face à la persistance de la sécheresse, les autorités misent sur le renforcement de l'irrigation afin d'améliorer la productivité du secteur.

Synthèse R I/Agence

Le Conseil des administrateurs du Groupe de la Banque mondiale a annoncé le 31 mars dernier avoir approuvé un financement de 124 millions \$ pour la réalisation d'un projet visant à renforcer l'irrigation agricole en Tunisie. Baptisée « Projet de sécurité hydrique, de résilience et de valorisation en irrigation », cette initiative sera mise en œuvre dans les gouvernorats de Jendouba, Béja, Bizerte et Siliana.

Les interventions porteront sur la réhabilitation d'infrastructures d'irrigation, le renforcement des capacités des structures agricoles régionales ainsi que l'appui aux agriculteurs pour adopter des technologies climato-intelligentes et accéder à des marchés à plus forte valeur.

« Ce projet devrait profiter directement à près de 4 000 agriculteurs grâce à l'amélioration des services d'irrigation, et à 9 000 agriculteurs grâce à des services de vulgarisation agricole et à un soutien à la valorisation des produits, tout en créant l'équivalent de 3 400 emplois permanents et de 7 000 emplois temporaires dans le secteur de la construction », souligne le communiqué.

Si sa durée de mise en œuvre n'est pas définie, il s'inscrit dans le cadre de la première phase du « Programme de sécurité et de ré-



silience hydriques de la Tunisie », un programme gouvernemental qui s'étend sur une période de 10 ans.

L'enjeu de cet appui de la Banque mondiale sera principalement d'améliorer la productivité du secteur agricole. Dans un rapport publié en 2025, la FAO estime en effet que les terres cultivées et irriguées à travers le monde sont 3,2 fois plus productives en valeur que les terres pluviales, et qu'en moyenne leur rendement est de 76 % supérieur. Les données compilées par l'organisation onusienne montrent que jusqu'en 2023, près de 433 000 hectares de terres agricoles

étaient équipés pour l'irrigation en Tunisie, ce qui représente environ 8 pour cent de la superficie agricole utile.

Si le renforcement de l'irrigation apparaît comme un levier pour sécuriser la production agricole, ce plan pose également la question de l'efficacité de l'usage de l'eau dans un pays où les ressources sont structurellement limitées. La Tunisie se trouve, avec environ 400 mètres cubes d'eau par habitant et par an en moyenne, sous le seuil du stress hydrique fixé à 500 mètres cubes d'eau par habitant et par an, selon l'Institut des Ressources Mondiales.

ÉGYPTE

Le Caire cible l'Uruguay pour diversifier ses exportations d'oignon et d'ail

Ingrédient essentiel dans la cuisine, les bulbes font partie des produits agricoles de grande consommation. L'Égypte qui se positionne déjà comme le premier exportateur africain de cette catégorie de produits est toujours en quête de nouveaux débouchés pour augmenter ses recettes d'exportation.

L'Égypte est désormais autorisée à expédier ses cargaisons d'oignon et d'ail vers l'Uruguay. C'est ce qu'a annoncé le ministère de l'Agriculture le vendredi 3 avril, précisant que

toutes les exigences techniques et sanitaires garantissant la qualité et la sécurité des produits égyptiens avaient été convenues avec leurs homologues du pays d'Amérique du Sud.

Selon un communiqué dudit ministère, cette ouverture est le fruit de négociations intensives entre les deux pays, conclues par des réunions bilatérales tenues en marge de la 20ème session de la Commission des mesures sanitaires et phytosanitaires (CPS), organisée à

Rome, en Italie, du 9 au 13 mars 2026.

Si, pour l'heure, les volumes à expédier ne sont pas encore définis, l'accès à un nouveau marché peut permettre à la filière égyptienne d'augmenter ses recettes d'exportation. Les données compilées sur la plateforme Trade Map montrent, par exemple, que le pays des pharaons a exporté en moyenne près de 220,4 millions \$ d'oignons et d'ail par an entre 2020 et 2024. Parmi les principaux débouchés figurent no-

tamment le Royaume-Uni, les Pays-Bas, les Émirats arabes unis ou encore la Russie.

En Uruguay, où la filière égyptienne se positionne désormais, les importations d'oignon et d'ail ont été presque multipliées par six en l'espace de quatre ans, passant de 472 000 \$ en 2021 à 2,99 millions \$ en 2024, selon Trade map. Les principaux fournisseurs du pays sud-américain sont l'Espagne, le Brésil, la Chine, l'Argentine et le Chili.

Agence

MAURITANIE

Le pays à la croisée des chemins en 2026

Le gouvernement vient d'annoncer une hausse des prix des carburants. Cette décision, qui touche directement le quotidien de chaque Mauritanien, mérite une analyse approfondie et honnête.

Car derrière ce qui peut apparaître comme une mesure impopulaire se cachent des dynamiques économiques complexes, des contraintes réelles, mais aussi des leviers stratégiques que notre pays se doit d'activer sans délai.

Depuis le mois de mars 2026, le monde fait face à une crise géopolitique majeure dans le détroit d'Ormuz, ce passage maritime par lequel transite près d'un cinquième du pétrole mon-

dial. Les perturbations dans cette zone ont propulsé les cours du brut au-delà de 90 dollars le baril, un niveau que les marchés n'avaient plus connu depuis plusieurs années. Pour un pays comme la Mauritanie, qui importe la quasi-totalité de ses produits raffinés — essence, gasoil, gaz butane — cette envolée des prix se répercute directement sur le coût de l'énergie domestique.

Le Trésor public mauritanien consacrait déjà plus de 45 milliards d'ouguiyas par an au maintien de prix subventionnés à la pompe. Avec la flambée actuelle, cette facture devenait tout simplement insoutenable. Continuer à absorber l'intégralité du surcoût aurait

creusé le déficit budgétaire à des niveaux dangereux, compromettant la capacité de l'État à financer les hôpitaux, les écoles, les routes et les programmes sociaux. C'est dans ce contexte que s'inscrit la décision d'ajuster les prix, non pas par choix idéologique, mais par nécessité de préserver les équilibres fondamentaux de nos finances publiques.

Le paradoxe du gaz mauritanien : une richesse qui ne profite pas encore pleinement au pays Voilà le point qui devrait concentrer toute l'attention de l'opinion publique et des décideurs. La Mauritanie est devenue, depuis février 2025, un pays exportateur de gaz naturel liqué-

fié grâce au projet Grand Tortue Ahmeyim, opéré en partenariat avec le Sénégal par BP et Kosmos Energy.

En 2025, notre pays a exporté 1,38 million de tonnes de GNL, dont 560 000 tonnes sur le seul quatrième trimestre, signe d'une montée en puissance réelle de la production.

Or, dans le marché mondial actuel, le GNL spot se négocie à des niveaux historiquement élevés, dépassant les 18 dollars par million de BTU. À ces prix, chaque cargaison de GNL mauritanien vaudrait considérablement plus que ce que nous percevons actuellement.

R I.

MALI

La création d'un stock de sécurité de carburants s'annonce utile, mais insuffisante face à la crise

Depuis septembre 2025, le Mali fait face à une crise inédite d'approvisionnement en carburant, provoquée par un blocus des convois pétroliers imposé par le groupe terroriste JNIM. Une crise à laquelle s'ajoute, depuis février 2026, une flambée des prix mondiaux des hydrocarbures.

Réuni le 1er avril au Palais de Koulouba, le Conseil des ministres du Mali a acté la création d'un stock de sécurité national de produits pétroliers. Présentée comme une réponse structurelle à la crise d'approvisionnement qui affecte le pays depuis des mois, couplée à l'envolée actuelle des prix des hydrocarbures à l'international, cette mesure peut pourtant difficilement suffire à elle seule, à ramener la sérénité dans le secteur énergétique malien. La décision de Bamako d'augmenter les capacités de stockage doit fournir au pays un stock stratégique couvrant 45 jours de consommation nationale pour le super carburant, le gasoil, le jet A1 et le gaz butane. Elle survient dans un pays dont la dépendance aux importations de produits pétroliers est totale. En 2024, le Mali en a importé plus de 2,6 millions de mètres cubes, auxquels s'ajoutent près de 16 000 tonnes de gaz butane. Face à des crises à répétition, l'État a jusqu'ici comblé les ruptures

d'approvisionnement par des subventions coûteuses. Le stock de sécurité vise précisément à sortir de cette gestion dans l'urgence, en dotant le pays d'un mécanisme d'amortissement des chocs extérieurs. En cela, Bamako recourt à une pratique déjà utilisée dans plusieurs pays africains. Fin mars 2026, le président ghanéen John Dramani Mahama a assuré que son pays dispose de stocks de carburant couvrant environ 6 semaines de consommation, alors que la Côte d'Ivoire a engagé depuis plusieurs années une politique d'augmentation de ses propres capacités de stockage.

Un remède partiel à une crise plus large

Depuis septembre 2025, le mouvement jihadiste JNIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) cible les convois de camions-citernes acheminant le carburant depuis Abidjan ou Dakar sur les principaux corridors d'approvisionnement du pays enclavé. Le

blocus a perturbé l'économie de la capitale Bamako, et provoqué des coupures d'électricité, car la société publique Energie du Mali dépend à plus de 70 % du carburant pour sa production. La création d'un stock pourrait, à terme, atténuer les conséquences de telles ruptures dans la chaîne d'approvisionnement. Mais plusieurs éléments invitent à tempérer l'optimisme. Le premier est d'ordre conjoncturel. Depuis le début des frappes américaines et israéliennes en Iran fin février dernier, l'approvisionnement mondial en hydrocarbures est perturbé et les prix sont à la hausse, avec le baril de Brent qui est repassé au-dessus de 105 \$ début avril, ce qui augmente le coût des importations pour plusieurs pays africains. Le Mali en a répercuté l'impact fin mars, avec une hausse de 13 à 30 % des prix des produits pétroliers.

Agence

CÔTE D'IVOIRE-UE

118 millions \$ pour la mobilité urbaine à Bouaké et le développement du nord

Alignés sur les priorités du Plan national de développement de la Côte d'Ivoire, ces nouveaux financements soutiendront des projets en vue d'accélérer la transformation de la ville de Bouaké et le développement territorial les régions du nord. La Côte d'Ivoire et l'Union européenne (UE) ont signé lundi 30 mars deux conventions de financement d'un montant total d'environ 67 milliards FCFA (118 millions \$). Les accords ont été paraphés par le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, et Myriam Ferran, di-

rectrice générale adjointe aux partenariats internationaux à la Commission européenne. Selon le communiqué du ministère des Finances, ces financements portent sur deux projets structurants. Le premier vise à améliorer la mobilité urbaine à Bouaké, à travers le développement des infrastructures de transport, l'assainissement et les conditions de vie des populations, dans le cadre de la stratégie européenne « Global Gateway ». Le second projet concerne le développement intégré des régions du nord de la Côte d'Ivoire, avec un appui

aux services publics et des actions socio-économiques destinées à renforcer la résilience des territoires face aux défis sécuritaires. Selon les autorités ivoiriennes, ces financements sont alignés sur les priorités du Plan national de développement (PND) et visent à soutenir une croissance durable, inclusive et la stabilité socio-économique du pays. « La Côte d'Ivoire fera tout pour garantir des résultats concrets et mesurables », a affirmé le ministre Coulibaly, tout en appelant à un renforcement des investissements, notamment

dans le secteur privé et l'économie numérique. Troisième pôle économique du pays après Abidjan et San Pedro, Bouaké ambitionne de diversifier ses sources de financement à travers son programme « Bouaké Nouveau ». En janvier 2025, la ville a obtenu une notation financière BBB à long terme et A3 à court terme avec une perspective stable, attribuée par la société Bloomfield Investment Corporation, la plaçant ainsi dans la catégorie des investissements à risque modéré.

R. I.

CÔTE D'IVOIRE

Un plan d'urgence de 56,2 millions \$ pour stabiliser le réseau électrique

Selon le ministre Amadou Coulibaly, les perturbations du réseau s'expliquent par une surexploitation des câbles transportant l'énergie, combinée à un dépassement des capacités des transformateurs. Le porte-parole du gouvernement ivoirien, Amadou Coulibaly, a annoncé mercredi 1er avril, à l'issue du Conseil des ministres, le déploiement d'un programme d'urgence d'un coût d'environ 32 milliards FCFA (56,2 millions de dollars), destiné à mettre un terme aux coupures d'électricité actuellement observées. « La situation sera définitivement réglée avec la mise en œuvre du programme

national de réhabilitation du réseau électrique. Les instructions ont été données pour le déploiement de ce programme d'urgence », a-t-il indiqué. Ces dernières semaines, les coupures enregistrées dans plusieurs quartiers du Grand Abidjan ont suscité de nombreuses plaintes. Selon le ministre, près de 80 % de ces perturbations s'expliquent par la surexploitation des câbles et le dépassement des capacités des transformateurs, à l'origine des baisses de tension constatées. Il a précisé que la demande en électricité a fortement augmenté en raison d'une vague de chaleur supérieure d'environ 14 % à la normale, entraînant une pression

accrue sur l'ensemble des installations existantes. Depuis 2014, le système électrique ivoirien repose sur un modèle intégré mobilisant plusieurs acteurs, de la production à la distribution. Dans ce cadre, la capacité de production nationale a fortement progressé, passant de 1391 MW en 2011 à 3019 MW en 2024, soit une hausse de 117 %. En dépit de cette évolution, des inégalités subsistent, notamment dans certaines localités rurales encore peu couvertes. La demande en électricité, en constante augmentation, exerce une pression croissante sur les infrastructures, soulignant l'urgence d'investissements supplémentaires pour renforcer et

moderniser le réseau. Le Projet de développement et de réhabilitation du réseau électrique de Côte d'Ivoire (PRODERCI) a contribué à améliorer les performances du système. Le temps moyen de coupure a ainsi été réduit, passant de 44 heures 38 minutes en 2015 à 17 heures 54 minutes en 2021. Le pays affiche par ailleurs une ambition claire : s'imposer comme un hub énergétique régional à l'horizon 2030. Pour rappel, un plan d'investissement de 700 milliards FCFA (environ 1,2 milliard de dollars) a été annoncé le lundi 23 mars, visant à renforcer le réseau électrique en Côte d'Ivoire.

R I/agence

NAMIBIE

Mopane enregistre une hausse majeure de ses ressources en hydrocarbures

En décembre 2025, Galp a cédé à TotalEnergies une partie du contrôle du gisement pétrolier Mopane découvert en Namibie dans le cadre d'une campagne d'exploration. Le gisement devrait faire l'objet à partir de cette année, de travaux d'évaluation impliquant le forage de plusieurs puits. Les ressources estimées en pétrole et en gaz du gisement offshore Mopane, situé en Namibie dans le bloc PEL 83, ont augmenté de 57 %. L'information a été communiquée lundi 30 mars par Sintana Energy, acteur indirect de Mopane, qui cite le rapport de gestion intégrée 2025 de Galp Energia, engagé dans le projet aux côtés de l'opérateur TotalEnergies. Selon ce document, cette nouvelle estimation repose sur l'interprétation des données géologiques et sismiques, combinée aux résultats obtenus lors des puits forés. Dans le détail, Galp précise que ces volumes correspondent à des ressources dites « contingentes », c'est-à-dire des estimations hautes des volumes potentiellement récupérables, mais non classées comme réserves exploitables. « La ressource contingente 3C précédemment estimée à 875 millions de barils équivalents pétrole, a été portée à 1,38 milliard de barils équivalents pétrole [bruts], soit une hausse significative de 57 % », a déclaré Sintana Energy. Par ailleurs, les volumes totaux en place dans le sous-sol de la licence PEL 83 seraient nettement supérieurs. Selon des estimations rapportées en avril 2024 par Reuters, le gisement pourrait contenir jusqu'à 10 milliards de barils équivalents pétrole, bien que seule une partie de ces volumes soit considérée comme récupérable à ce stade. Cette réévaluation intervient alors que des opérations d'exploration sur ce bloc ont été annoncées par les parties prenantes. Lors de la conclusion, en décembre 2025, de l'accord consacrant la cession à TotalEnergies de la moitié de ses 80 % d'intérêts dans Mopane, Galp avait conditionné la poursuite du projet à certains facteurs. Parmi ceux-ci, la reprise des travaux d'évaluation du potentiel du bloc avec plusieurs puits programmés à partir de 2026. Des travaux qui visent à obtenir des données supplémentaires afin de confirmer les volumes identifiés, d'en préciser les caractéristiques géologiques et de réduire les incertitudes liées à leur développement. Pendant plusieurs mois, alors que Galp cherchait à ouvrir le capital du projet Mopane, les incertitudes liées à son développement ont freiné l'arrivée d'un investisseur. Comme l'a rapporté Agence Ecofin, la compagnie a rencontré des difficultés à attirer un partenaire malgré le potentiel en hydrocarbures identifiés sur le bloc, dans un contexte de multiplication des découvertes pétrogazières dans le bassin offshore d'Orange depuis 2022.

R I/agence

PRIX DU PÉTROLE

Cinq pays de l’UE veulent taxer les profits exceptionnels des groupes énergétiques

Les ministres des Finances autrichien, allemand, espagnol, italien et portugais ont écrit au commissaire européen au Climat et appellent à taxer «ceux qui profitent des conséquences de la guerre».

L'Espagne et quatre autres pays de l'Union européenne ont appelé à la mise en place d'une taxe sur les bénéfices exceptionnels des entreprises énergétiques, en réponse à la hausse des prix des carburants liée à la guerre au Moyen-Orient, a indiqué le ministre espagnol de l'Économie, Carlos Cuerdo ce samedi 4 avril. Cette demande a été formulée dans une lettre adressée au commissaire européen au Climat Wopke Hoekstra, signée par Carlos Cuerdo ainsi que par les ministres des Finances d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie et du Portugal, a-t-il précisé dans un message publié sur X. Selon Carlos Carpeau, une telle mesure «allégerait la charge pesant sur les consommateurs et les contribuables».

Les ministres visent «ceux qui tirent profit» de la guerre

Dans leur courrier, daté de vendredi, les ministres ont estimé que cette taxe «enverrait également un message clair selon lequel ceux qui tirent profit des conséquences de la guerre doivent faire leur part pour alléger la charge pesant sur le grand public», selon une copie publiée par le ministre espagnol. Les prix du pétrole et du gaz ont grimpé en flèche depuis le début des frappes américano-israéliennes contre l'Iran le 28 février, qui ont conduit l'Iran à quasi bloquer le détroit d'Ormuz, d'importance stratégique, et endommagé des infrastructures énergétiques du Golfe. Bien que l'UE s'approvi-

sionne principalement en pétrole et en gaz en dehors du Golfe, la hausse des prix mondiaux continue d'affecter les entreprises et les ménages. Les ministres ont rappelé qu'une taxe d'urgence similaire avait été mise en place en 2022 pour faire face à la flambée des prix de l'énergie à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. «Compte tenu des distorsions actuelles du marché et des contraintes budgétaires, la Commission européenne devrait rapidement mettre au point un instrument de contribution similaire à l'échelle de l'UE, reposant sur une base juridique solide», ont-ils écrit. La lettre ne précise ni le niveau de la taxe envisagée ni les entreprises qui seraient concernées.

Agence

VIETNAM

Une croissance de 7,8 % malgré les turbulences énergétiques

Portée par l'industrie, la construction et les services, l'économie vietnamienne accélère au premier trimestre, en dépit des tensions au Moyen-Orient qui alimentent la hausse des prix de l'énergie. Le Vietnam confirme sa résilience. Le pays a enregistré une croissance de 7,8 % de son produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre sur un an, en nette progression par rapport aux 7,1 % observés à la même période en 2025, selon le Bureau général des statistiques. Cette performance s'appuie sur la vi-

gueur de la production industrielle, mais aussi sur la dynamique de la construction et des services, dopés notamment par la période du Têt, le Nouvel An vietnamien. Les autorités saluent des « résultats positifs, dans un contexte d'incertitudes et de défis mondiaux », alors que la guerre au Moyen-Orient continue de peser sur les équilibres économiques. Le conflit, déclenché par des frappes américano-israéliennes contre l'Iran, « a entraîné une forte volatilité des prix de l'énergie, perturbé les chaînes d'approvisionnement et intensifié les

pressions inflationnistes », souligne le Bureau général des statistiques. Dans ce contexte, les prix du carburant ont fortement augmenté. Le litre de diesel atteint désormais 44 780 dong (1,47 euro), soit une hausse de plus de 140 % depuis fin février.

Exportations solides et objectif ambitieux

Malgré ces tensions, les fondamentaux restent solides. Les exportations ont progressé de 19,1 % sur un an, tandis que les importations ont bondi de 27 %, avec la Chine comme princi-

pal fournisseur. Le gouvernement se veut rassurant sur l'approvisionnement énergétique. « Les réserves nationales de carburant sont actuellement suffisantes pour satisfaire les besoins en matière de production et de consommation jusqu'à la fin du mois d'avril », a indiqué Sinh Nhat Tan. Fort de cette dynamique, le Vietnam vise une croissance d'au moins 10 % en 2026 et affiche l'ambition de rejoindre le rang des pays à revenu intermédiaire d'ici 2 030.

Agence

SI LA CRISE AU MOYEN-ORIENT PERDURE

L'Italie anticipe un assouplissement des règles budgétaires de l'UE

L'Italie anticipe un assouplissement des règles budgétaires de l'UE si la crise au Moyen-Orient perdure. L'Union européenne devra inévitablement envisager un assouplissement de ses règles relatives au déficit budgétaire si le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran continue de renchérir les coûts de l'énergie pour les ménages et les entreprises, a déclaré vendredi le ministre italien de l'Économie. Le ministre Giancarlo Giorgetti a également indiqué aux journalistes à Rome que le conseil des ministres avait approuvé un décret allouant environ 500 millions d'euros (577,20 millions de dollars) pour

prolonger, du 7 avril au 1er mai, la réduction des droits d'accise sur les carburants, afin de stabiliser les prix. "Il est évident que, sauf changement de situation, des discussions au niveau européen seront inévitables", a affirmé M. Giorgetti, interrogé sur l'intention de l'Italie de presser l'UE d'assouplir ses règles limitant les déficits budgétaires à 3% du produit intérieur brut. "J'ai exprimé ce point de vue dès le début du conflit, je l'ai réitéré lors de la réunion des ministres des Finances de la zone euro, et je le ferai dans toutes les instances internationales auxquelles je participerai", a ajouté M. Giorgetti.

Ses déclarations suggèrent que l'Italie pourrait ne pas parvenir à ramener son déficit à 2,8% du PIB cette année, contre 3,1% prévus en 2025, en raison d'une croissance plus faible que prévu dans un contexte de hausse des factures énergétiques. L'UE avait activé entre 2020 et 2023 une "clause d'exemption générale" pour suspendre les règles budgétaires et permettre aux États membres de répondre à la pandémie de COVID-19, laquelle avait entraîné des confinements, des récessions économiques et la fermeture des frontières européennes.

Agence

SUISSE

Les exportations en hausse de 1,4% en 2025, malgré les droits de douane US

Portées par les industries chimique et pharmaceutique, les exportations suisses ont progressé en 2025 de 1,4% à 287 milliards de francs (environ 312 milliards d'euros), malgré l'agitation provoquée par la bataille autour des droits de douane avec les États-Unis, selon les relevés des douanes publiés jeudi. L'an passé, cette hausse à un nouveau niveau record a reposé sur les produits chimiques et pharmaceutiques (+3,3 milliards de francs), notamment le segment des sérums et vaccins (+5,5 milliards). Le chiffre d'affaires de la chimie-pharma a ainsi atteint un nouveau pic historique à 152 milliards de francs, soit une part de 53% des exportations totales. Côté im-

portations, le pays alpin s'est redressé après deux années de baisse, en augmentant de 4,5% à 232,7 milliards de francs, affichant ainsi un deuxième plus haut historique, selon les douanes. La balance commerciale boucle donc 2025 avec un excédent de 54,3 milliards de francs. En août, la Suisse avait été sonnée par les droits de douane de 39% imposés par l'administration de Donald Trump. Auparavant, les horlogers s'étaient empressés de constituer des stocks aux États-Unis avant leur entrée en vigueur. Les médicaments, un secteur clé de l'économie suisse, en restaient exemptés. Mais ces 39% suscitaient de vives inquiétudes pour d'autres pans de l'économie, en particulier

pour les PME industrielles qui n'ont pas forcément les moyens de relocaliser une partie de leur production aux États-Unis. La Suisse est enfin parvenue mi-novembre à négocier un projet d'accord avec Washington pour ramener les droits de douane à 15%, soit au même niveau que d'autres partenaires commerciaux des États-Unis, dont l'Union européenne. Cela a permis un redressement des exportations au dernier trimestre. Sur l'année, les exportations vers les États-Unis se maintiennent donc en hausse à 54,7 milliards de francs, soit une augmentation de 3,9%.

R.I.

ESPAGNE

Le déficit au plus bas depuis 18 ans, dopé par des recettes record

À 2,2 % du PIB en 2025, le déficit espagnol atteint son plus bas niveau depuis 2008. Une amélioration notable, tirée avant tout par des recettes fiscales en forte hausse, dans un contexte économique encore favorable. L'Espagne tourne une page budgétaire. En 2025, le déficit s'est établi à 2,2 % du PIB, son niveau le plus bas depuis la crise de 2008. Un signal que le gouvernement met en avant, revendiquant une amélioration obtenue sans virage austéritaire. Dans les chiffres, le déséquilibre atteint 36,78 milliards d'euros, soit près de 9 milliards de moins qu'un an plus tôt. Mieux : Madrid fait plus que tenir ses engagements vis-à-vis de Bruxelles (2,5 %) et signe une sixième année consécutive au-dessus des prévisions des institutions économiques. Le contraste avec 2020 reste saisissant. À l'époque, la pandémie avait propulsé le déficit à près de 10 % du PIB. Cinq ans plus tard, l'écart s'est resserré de plus de sept points, soit environ 76 milliards d'euros de déficit effacés. Une trajectoire nette, portée autant par la reprise que par un contexte encore favorable. En Espagne, le déficit recule grâce à des recettes fiscales record. Mais derrière ce redressement, pas de cure d'amaigrissement spectaculaire côté dépenses. Le mouvement vient d'abord des recettes. Le gouvernement revendique une trajectoire « responsable », qui aurait permis de tenir les comptes sans rogner sur l'État-providence, tout en maintenant un bouclier social de 150 milliards d'euros depuis la pandémie, entre guerre en Ukraine, secousses géopolitiques et épisodes climatiques comme la DANA. En réalité, la clé se trouve ailleurs : dans les recettes. Portée par une croissance économique solide (2,8 % en 2025, soit presque le double de la moyenne de la zone euro), l'Espagne a engrangé des recettes record. Les rentrées ont grimpé de 10,4 %, à plus de 325 milliards d'euros. Dans le détail, l'impôt sur le revenu tire la hausse (+10,1 %), reflet d'un marché du travail dynamique et de salaires en progression. La TVA suit le rythme, grâce à une consommation encore robuste, tandis que l'impôt sur les sociétés frôle ses niveaux d'avant-crise. Au fond, c'est cette combinaison — emploi, activité, démographie — qui tient les comptes. Et qui permet à l'Espagne de s'installer, depuis deux ans, parmi les économies les plus dynamiques du continent.

Agence

APPLE A 50 ANS

Jobs, Woz, Cook... Les visages qui ont vraiment fait Cupertino

Mangez des pommes ! Apple a fêté ses 50 ans ce 1er avril 2026. Pour raconter ce demi-siècle d'informatique et de tech, j'ai choisi, le temps d'un article, de laisser de côté les produits, services et logiciels qui ont forgé la légende de la marque, pour me concentrer sur celles et ceux qui les ont rendus possibles. Des fondateurs visionnaires aux héritiers plus discrets, l'histoire d'Apple s'est aussi écrite à travers des dirigeants marquants, des tempéraments hors norme, des visions opposées et quelques génies.



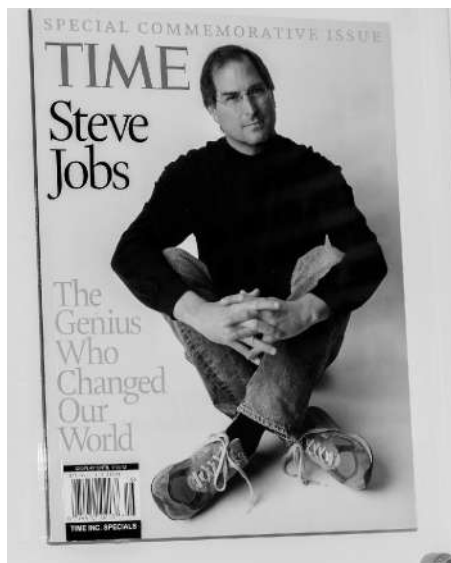
La firme de Cupertino souffle ses 50 bougies, mais l'histoire d'Apple ne se résume pas à l'iPhone ni au Mac, ni même au seul culte de Steve Jobs. Depuis 1976, la marque s'est construite par strates successives, chacune portée par une personnalité différente. Steve Wozniak en a posé les bases techniques, Steve Jobs a simplifié l'informatique avant d'en faire un objet de désir, Jony Ive a donné une forme au futur, Tim Cook a industrialisé l'empire, et la génération montante prépare déjà la suite. Pour comprendre Apple à 50 ans, il faut donc raconter celles et ceux qui ont imprimé leur caractère à la firme. C'est en tout cas ma lecture de l'entreprise ; libre à vous d'en débattre en commentaires et d'y ajouter les noms que j'aurais pu oublier.

Deux gars dans un garage...

Steve Wozniak, d'abord. Le premier miracle Apple n'a pas été une keynote, mais un circuit imprimé. Avec l'Apple II, celui qu'on appelle Woz offre à la jeune société son premier grand succès commercial et contribue à rendre l'informatique personnelle compréhensible, presque accueillante, pour le grand public. Bien avant le design industriel et le marketing mondial, Apple a d'abord été une démonstration de virtuosité technique rendue accessible au grand public. Steve Jobs, lui, comprend très tôt qu'une carte mère ne suffit pas à faire une révolution. Son vrai talent, dès les débuts, consiste à transformer une invention en produit, puis un produit en récit. Le Macintosh de 1984 installe durablement Apple dans l'imaginaire collectif, même si ses débuts commerciaux sont moins glorieux que la légende ne le raconte souvent. L'échec relatif du Mac, puis la guerre interne avec John Sculley conduisent à l'éviction de Jobs en 1985. Une sortie brutale, mais fondatrice.

La crise de l'adolescence

Dans le roman Apple, Mike Markkula est souvent relégué au rôle d'investisseur providentiel. C'est beaucoup trop peu. Ancien d'Intel, il apporte certes l'argent, mais surtout une colonne vertébrale. Il comprend très tôt qu'Apple ne doit pas seulement fabriquer des ordinateurs : elle doit fabriquer une identité. Sa philosophie marketing reste, près d'un demi-siècle plus tard, l'un des mantras de la marque à la pomme : comprendre le client, se concentrer sur l'essentiel et soigner la per-



ception jusque dans la présentation. John Sculley, ensuite, est resté dans l'histoire comme le patron qui a fait partir Jobs. Ce n'est pas faux, mais c'est un peu court. Recruté chez Pepsi en 1983, il incarne aussi l'entrée d'Apple dans l'âge adulte, avec ce que cela suppose de rationalisation, de marketing de masse et de management plus rigoureux.

La légende noire de Sculley tient à son duel avec Jobs ; son rôle réel est dans les faits plus ambigu : il a aidé Apple à grandir, même si son passage a aussi accompagné les premiers flottements stratégiques de l'entreprise, tout en écartant celui qui incarnait son énergie créatrice la plus imprévisible.

Le retour du fils prodigue

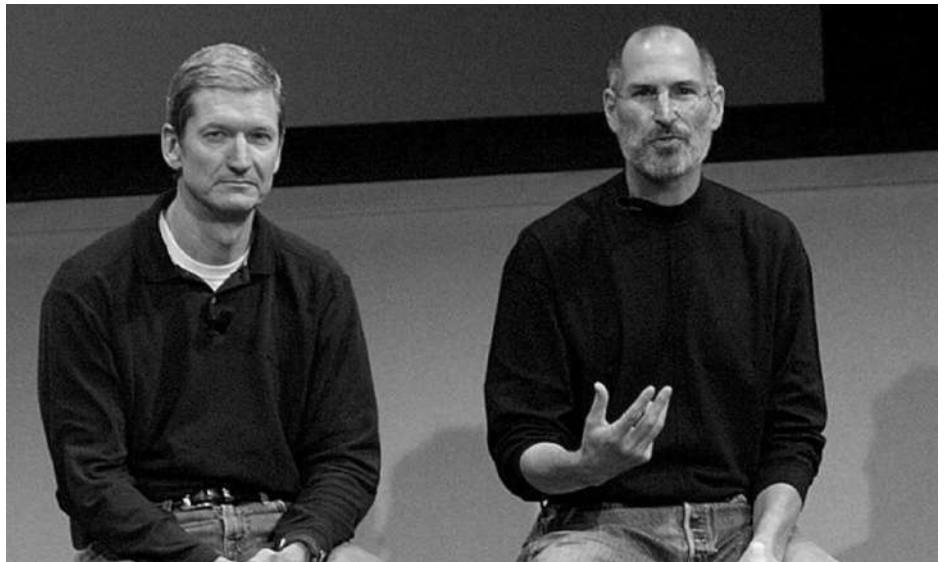
Gil Amelio, lui, occupe le poste ingrat par excellence : reprendre Apple alors que l'entreprise est en crise ouverte. En 1996-1997, la société accumule les contre-performances et cherche désespérément une sortie de crise. Son geste le plus important reste pourtant décisif : le rachat de NeXT, annoncé pour 400 millions de dollars en décembre 1996. Officiellement, Apple rachète une technologie logicielle. Dans les faits, elle rachète aussi le chemin du retour de Steve Jobs et les fondations de ce qui deviendra Mac OS X. Quand Jobs revient en 1997, il ne revient pas pour jouer les mascottes. Comme le rappelle Harvard Business Review, il retrouve une entreprise structurée en unités autonomes, chacune avec son propre compte de résultat, et remet très vite tout le groupe sous une

seule ligne de commandement. Puis vient la séquence qui a figé sa légende : iMac, iBook, iPod, puis iPhone.

Dans un article dédié, le média américain The Verge parle même du « greatest run of products in tech history ». La formule a quelque chose d'excessif et, donc, de très juste. Steve Jobs en version 2.0 n'est plus seulement ce fondateur brillant, c'est aussi un maniaque de l'ordre qui transforme Apple en machine à lancer des objets iconiques. Jony Ive, lui, a donné une forme au futur. Quand Apple annonce son départ en 2019, l'entreprise reconnaît noir sur blanc qu'il a joué un rôle majeur dans sa renaissance. De l'iMac de 1998 à l'iPhone, en passant par l'Apple Park, Ive n'a pas seulement dessiné des produits, il a redéfini les standards du design technologique. Avec lui, Apple n'a

logiciel et services. Là où Jobs a bâti le mythe, Cook a consolidé l'empire.

La transition, elle, a déjà commencé. Avant de prendre sa retraite, Jeff Williams (qui a supervisé le design, la montre connectée Apple Watch et les initiatives santé) a cédé en juillet 2025 son poste de chief operating officer (COO) à Sabih Khan. Son départ a refermé une longue séquence interne. Et dans les spéculations sur l'après-Cook, un nom revient désormais avec insistance : celui de John Ternus. Le patron du hardware d'Apple est, selon Reuters, le successeur le plus probable aux yeux de plusieurs observateurs et sources proches du dossier. Ce n'est pas anodin : à 50 ans, Apple semble regarder moins vers un nouveau showman que vers un patron du produit, calme et méthodique. Et s'il fallait prolonger ce voyage dans les



plus seulement vendu des machines bien pensées ou puissantes ; la marque a commencé à vendre du désir.

La machine de guerre est lancée

Tim Cook, enfin, a réussi ce que peu pensaient possible : ne pas imiter Jobs, et pourtant prolonger son œuvre. Nommé CEO en août 2011 quelques mois avant le décès de Jobs, l'ancien maître d'œuvre des opérations transforme Apple en forteresse industrielle. Sous sa direction, le groupe devient la première entreprise à franchir les 3 000 milliards de dollars de capitalisation, tout en continuant d'étendre son empire matériel,

coulisses d'Apple par quelques lectures, je conseillerais d'abord la biographie de Steve Jobs par Walter Isaacson, sans doute l'un des meilleurs moyens de comprendre la puissance de fascination et de contradiction du père du Mac, de Lisa, de l'iPod, de l'iPhone, de l'iPad et j'en passe.

Puis viendrait iWoz, l'autobiographie de Steve Wozniak riche en anecdotes sur la création de l'entreprise, des Apple I/II/III et sur ses relations avec Jobs, indispensable pour redonner toute sa place à ce génie discret et sympathique qui a offert à Apple ses fondations les plus solides.

Enfin, si l'on passe du livre à l'écran, bien que quasiment introuvable sur Internet, le téléfilm Les Pirates de la Silicon Valley garde pour moi une longueur d'avance sur des films plus léchés comme Steve Jobs de Danny Boyle ou Jobs avec Ashton Kutcher, pourtant bluffant de ressemblance. Force est de constater que les autres visages d'Apple n'ont pas bénéficié de la même attention que Steve Jobs au cinéma.

On retiendra tout de même, côté fiction, l'épisode marquant de Super Pumped (Apple TV+) où Travis Kalanick, alors patron d'Uber et joué par l'excellent Joseph Gordon-Levitt, se retrouve convoqué dans le bureau de Tim Cook (incarné par Hank Azaria), lequel lui demande calmement une bonne raison de ne pas retirer son appli de l'App Store. Toute la méthode du patron actuel d'Apple tient peut-être dans cette très longue scène : une main de fer dans un gant de velours.

AUDI A3 ET MERCEDES CLASSE A

Les compactes chics adopteront des stratégies électriques différentes

Pionnière des compactes premium en 1996, l'Audi A3 sera pourtant à la traîne pour passer à l'électrique. Le monospace A2 e-tron jouera l'intermède le temps que l'A3 e-tron soit enfin prête. De son côté, la Mercedes Classe A qui aurait dû cesser toute activité cette année, la marque visant l'excellence et luxe rentable avait tout d'abord décidé de ne pas la remplacer, bénéficiera finalement d'une héritière. Cette dernière profitera habilement de la base MMA de la nouvelle CLA laquelle lui permettra d'être à la fois 100% électrique et thermique hybridée.



Lors de la prochaine édition du Mondial de l'Auto, en octobre à Paris, la vedette du stand Audi sera l'électrique A2 e-tron, un véhicule singulier mi-monospace mi-crossover qui permettra au groupe Volkswagen de recycler la base technique de l'ID.3. Et la marque aux anneaux bénéficiera par cette même occasion d'une entrée de gamme sur prise prenant logiquement place au catalogue sous les SUV Audi Q4 e-tron et Audi Q4 Sportback e-tron qui seront prochainement restylés.

Les 30 ans de l'Audi A3 célébrés au Mondial de Paris 2026

Néanmoins, une autre vedette sera sous les feux de la rampe pendant l'évènement parisien, il s'agira de la berline compacte Audi A3. Cette dernière célébrera ses 30 ans. En effet, en 1996, la toute première mouture de l'Audi A3

inventait la catégorie des berlines compactes premium, segment sur lequel se lancèrent à sa poursuite, la BMW Série 1 en 2004 puis en 2012 la Mercedes Classe A de troisième génération (celle portant le code interne Type 176) délaissant alors l'habit du petit monospace. A cette occasion, l'Audi A3 Sportback comme la version berline tri-corps à coffre passeront toutes deux une nouvelle fois par la case restylage et resteront au catalogue jusqu'en 2029, le temps que le constructeur puisse enfin lancer la remplaçante, la future Audi A3 e-tron (voir notre galerie photo) dont le développement a pris du retard. Pour mémoire cette quatrième génération de l'Audi A3 fut lancée au printemps 2020 et a déjà bénéficié d'un premier restylage, relativement léger au printemps 2024. Ce second passage sur la table d'opération sera nettement plus visible. Pas forcément à l'extérieur mais

davantage dans l'habitacle où la berline compacte aux anneaux bénéficiera à son tour de l'interface digitale baptisée scène numérique (photo ci-dessus) qui habille désormais bon nombre de modèles de la marque. Les Audi Q3, Q5, A5, A6 et Q6 en témoignent. Pour faire durer l'A3 actuelle le plus longtemps possible, Audi a prévu de gros changements à bord. Un tableau de bord modernisé pour remettre le modèle en selle.

Mercedes Classe A, une bonne base de travail

Chez Mercedes-Benz le plan initial prévoyait une montée en gamme en direction du luxe et du profit maximal. Cette stratégie coupait sans aucun regret les branches basses de la gamme à commencer par celle de la Mercedes Classe A. Puis comme bon nombre de

constructeurs automobiles, Mercedes a dû revoir sa copie et ne souhaite plus désormais se passer des services d'un modèle dont les ventes se maintiennent en Europe et qui surtout sert de porte d'entrée à la clientèle pour ensuite passer à des véhicules plus onéreux. C'est pourquoi, figure aujourd'hui bel et bien dans le plan produit de la marque à l'étoile une cinquième génération de Classe A. Cette dernière profitera de la plateforme technique MMA éternelle par la nouvelle Mercedes CLA, une auto bien née sacrée Voiture Européenne de l'Année 2026. Tout comme la CLA, la future Classe A bénéficiera de belles performances dans ses versions 100% électriques et aura droit aussi à des déclinaisons thermiques hybridées sur la base d'un moteur à quatre cylindres essence 1.5 Turbo dont la palette de puissance pourra couvrir un spectre allant de 136 à 190 ch.

POUR IMPOSER LA VOITURE DANS LA RUE

Aux États-Unis, le lobby auto a transformé le piéton en "fautif"

Traverser en dehors d'un passage piéton semble aujourd'hui relever d'une évidence : le piéton est en tort. Pourtant, cette idée ne s'est pas imposée naturellement. Au début du XXe siècle, aux États-Unis, l'industrie automobile va activement œuvrer pour redéfinir les règles de la rue à son avantage, en pointant du doigt les piétons. Il existe même un mot pour ça derrière lequel c'est toute une vision de l'espace public qui s'est construite – et qui continue d'influencer nos usages. Le "jaywalking" montre comment l'automobile a redéfini la rue, jusqu'à faire du piéton un fautif, y compris en France sans le terme. Au début du XXe siècle, aux États-Unis, la rue ne se résume pas à un espace dédié à la voiture. Elle constitue un lieu de vie partagé, où piétons, cyclistes, tramways et attelages cohabitent sans hiérarchie stricte. Traverser où l'on veut ne pose pas de problème particulier : la rue appartient à tous. Pas de chaos pour autant, ni de hiérarchie, chacun compose avec les autres usagers. Mais l'arrivée massive de l'auto-

bile bouleverse cet équilibre. Plus rapides, plus lourdes, plus dangereuses, les voitures entraînent une hausse brutale des accidents. Dans un premier temps, l'opinion publique désigne clairement les automobilistes comme responsables. À New York ou Chicago, les journaux dénoncent des conducteurs imprudents dans un espace qui n'était pas conçu pour eux.

Quand la voiture impose ses règles

Face à cette défiance, les acteurs liés à l'automobile s'organisent. Des constructeurs comme Ford Motor Company ou General Motors, des clubs comme l'American Automobile Association, ou des assureurs et autorités locales vont progressivement chercher à déplacer la responsabilité des accidents. À l'inverse même. L'enjeu est double : protéger l'image de la voiture, mais aussi sécuriser son développement dans les villes. C'est ainsi que dans les années 1920, des campagnes de communication apparaissent pour promouvoir un nouvel ordre de circulation. La

rue n'est plus un espace libre, mais un espace organisé, où chaque usager doit respecter des règles précises. Un basculement qui prépare une transformation plus profonde : faire du piéton celui qui perturbe la circulation. Et non plus l'automobile.

"Jaywalker" : un mot pour désigner un coupable

C'est à ce moment là que le terme "jaywalking" s'impose. Le mot "jay", dans l'argot américain du début du XXe siècle, désigne un naïf, presque un "plouc", quelqu'un qui ne comprend pas les codes de la ville. D'abord utilisé pour moquer les conducteurs maladroits ("jay drivers"), il est rapidement appliqué aux piétons. Avec un glissement : traverser en dehors des zones prévues n'est plus un usage ordinaire, mais devient une faute aux yeux du nouveau récit imposé par l'automobile. Dès 1925, Los Angeles adopte une réglementation spécifique contre le "jaywalking", qui sera reprise dans de nombreuses villes américaines. Et aujourd'hui encore, ces règles



existent. Dans plusieurs villes américaines, traverser hors passage peut entraîner une amende, parfois élevée. À l'inverse, certains États commencent à revenir en arrière : la Californie a ainsi dépenalisé en 2023 les traversées "sans danger immédiat", avec le "Freedom to Walk Act". New York a légalisé le "jaywalking"

en 2024. Une évolution qui montre que cette norme reste discutée.

Une norme encore visible dans nos usages

Mais au-delà du droit, c'est surtout une norme implicite qui s'est installée : traverser en dehors des clous est souvent perçu comme une prise de risque, voire comme une faute. Un siècle plus tard, cette transformation continue d'influencer la manière dont la rue est pensée. Dans de nombreuses villes, l'aménagement reste prioritairement orienté vers la fluidité automobile, avec des carrefours conçus pour maintenir le flux plutôt que pour faciliter les traversées piétonnes. Ce modèle est toutefois de plus en plus remis en question. Zones 30, piétonnisation de centres-villes, réduction de la place de la voiture : certaines politiques urbaines cherchent à rééquilibrer les usages. Même sans employer le terme, la logique du "jaywalking" continue de structurer notre perception de la rue : un espace où le piéton doit encore, souvent, justifier sa place.

Mots fléchés

Mît sur pellicule Elles élèvent des poissons		Pays européen	Elle entretient la souplesse du tympan	Extra (deux mots)		Bière anglaise Aurochs		Succinctement		Lieu d'enseignement Poisson		Erode Esquiva	
Regardée Distingué				Division de la couronne Pour lui				Coqueluche Couverture					
							Renommé Etendue d'eau						Jeu
Flatté Chasse-neige						Monnaie bulgare Qui est disponible				Vieux Tokyo Note de musique			
				Un type de moteur diesel	Pester						Champion Délicates		
Rythmés	Scie	Pour relier Pays sud-américain			Étêter							Firmament	
							L'Europe unie Hauteur			Service sans retour			
Métal précieux Traîneau			Légumineuse		Département français Pascal					De temps en temps on le perd			
				Jeu Grand récipient						Magicienne Lieu habité breton (préfixe breton)			
Égarant Imagine								Notre planète	Jupe courte et plissée				
					Peintre vénitien Se diverti							Singe-araignée	
Travaillai dur	Biffèrent		Île de Grèce Échec						Roue à gorge Vérifiés				Plantes des lieux humides
						Commune basque Voisin de l'ADN				Pour mettre fin à une série			
Rectal					Envoyer								
Créature tibétaine					Bramés					Américium	Largeur d'étoffe Ajouta du poids		
Implorer		Prénom féminin espagnol	Écorce de chêne Crochet de boucher				Sésame	Meurtris Petit conservateur					
					Ferme de Provence	Matière grasse animale Thune						Pronom personnel	
Pièces de vêtement harmonisés Solipèdes										Travail forcé Conjonction de coordination			
				Hasard favorable ou défavorable					Célèbre collège outre-manche				
Responsable de la maladie du sommeil							Mentionnais						

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 morts et 180 blessés en 24 heures

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 180 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat avec 6 morts et 1 blessé, suite au dérapage d'un véhicule léger suivi d'une collision avec un bus de transport de voyageurs sur la RN 1 dans la daïra de Hassi R'mel, précise la même source.



HYDROCARBURES

Lancement d'une initiative pour créer un forum africain des régulateurs

L'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) ont examiné le lancement d'une initiative visant à créer un forum africain des régulateurs du secteur des hydrocarbures, a indiqué dimanche un communiqué de l'Autorité. Cette initiative a été évoquée lors d'une audience accordée, début avril, par le président de l'ARH, Amine Remini, au Secrétaire général de l'APPO, Farid Ghezali, au cours de laquelle ils ont abordé des questions d'intérêt commun, notamment les missions et l'expertise de l'ARH en matière de régulation et de contrôle des activités des hydrocarbures, a précisé la même source. Lors de cette rencontre, M. Ghezali a exposé les enjeux et défis auxquels sont confrontés les marchés énergétiques, y compris le marché africain. Les entretiens ont porté sur "le lancement prévu d'un forum africain des régulateurs". Le président de l'ARH a salué cette initiative, qui "vise principalement à harmoniser les règles et les meilleures pratiques dans le domaine des hydrocarbures". De son côté, l'APPO a indiqué, dans un communiqué, que les deux parties "ont marqué une convergence de vues sur la pertinence de cette initiative et sur la nécessité de l'inscrire dans une feuille de route claire, structurée autour d'étapes, de priorités et de jalons définis".

LUTTE CONTRE LES CRIMES ÉCONOMIQUES

Signature d'une convention entre la DGSN et la DGI

Synthèse Z R.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, ont coprésidé, hier à Alger, la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Direction générale des Impôts (DGI), indique un communiqué du ministère de l'Intérieur. Cette convention, signée en présence du Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et du Directeur général des impôts, Djamel Hanniche, s'inscrit dans le cadre du "renforcement des mécanismes d'échange d'informations et de l'intensification des efforts conjoints pour lutter contre la criminalité organisée, notamment les crimes économiques". Elle vise également, précise la même source, à "soutenir la coordination entre les deux institutions et à renforcer l'efficacité des interventions en

matière de lutte contre les crimes financiers, traduisant ainsi l'engagement de l'Etat à poursuivre ses efforts visant à protéger l'économie nationale et à promouvoir la transparence". Dans son allocution à cette occasion, M. Sayoud a souligné que cette convention constitue "une étape qualitative reflétant la volonté commune de renforcer la coopération et la coordination entre les différentes institutions de l'Etat", saluant "les efforts considérables déployés par l'Etat pour la lutte contre la criminalité économique et la protection de l'économie nationale". Pour sa part, le ministre des Finances a indiqué que cette convention constitue une étape stratégique visant à renforcer l'échange d'informations et à intensifier la coordination opérationnelle, notamment à travers l'adoption d'outils numériques modernes, permettant d'améliorer l'efficacité de la lutte contre la fraude fiscale et la criminalité économique et financière.

Elle vise également à établir un cadre structuré de coopération couvrant notamment la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ; la lutte contre le blanchiment d'argent et l'enrichissement illicite ; la lutte contre la spéculation illicite et les crimes économiques et financiers et la détection et le suivi des produits issus d'activités criminelles. À cet effet, la convention prévoit le développement de mécanismes sécurisés d'échange d'informations, ainsi que l'organisation de programmes de formation conjoints, la mise en place de comités de coordination aux niveaux central et local, et la création d'équipes mixtes pour le traitement des affaires complexes. Cette initiative reflète une volonté commune de renforcer la gouvernance économique et de consolider les principes de transparence et de conformité fiscale, soutenant ainsi les efforts de l'État pour préserver l'économie nationale et protéger les deniers publics.

PLAN D'AGRODIV 2026

Lancement de nouvelles unités et relance des structures industrielles récupérés

Le groupe public des industries agroalimentaire Agroddiv prévoit courant 2026, le lancement de nouvelles unités de production et la relance de plusieurs unités récupérées par l'Etat dans le cadre de la lutte contre la corruption, et ce, afin de développer ses capacités de production et renforcer sa contribution à l'économie nationale. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général par intérim du groupe, Salim Djenaihi, a expliqué que "le groupe ambitionne de renforcer sa croissance durable en 2026 et de consolider sa position d'acteur majeur des secteurs industriel et agroalimentaire". "Cet objectif sera atteint à travers la concrétisation d'une série de projets stratégiques visant à développer les capacités de production, accroître la contribution à l'économie nationale et répondre à une demande croissante pour les produits du groupe", a-t-il ajouté. Pour atteindre cet objectif, Agroddiv prévoit de lancer, au cours de l'année, de nouvelles unités de production "modernes et performantes", tout en réactivant celles reprises dans le cadre de la politique de valorisation des actifs récupérés et de leur ré-

intégration dans le cycle économique, selon le directeur général par intérim. Cette initiative, "s'inscrit dans la continuité du processus entamé en 2025, année durant laquelle Agroddiv a intégré plusieurs entreprises reprises par l'Etat", a précisé le premier responsable du groupe, confirmant que "ce processus a été mené selon une approche organisationnelle et structurelle réfléchie, garantissant une transition fluide et une intégration progressive au sein du système de production d'Agroddiv". Il a cité à titre d'exemple des branches boissons et conserves de N'gaous et de la Filiales céréales et conserves de l'Est (FCCE). "L'intégration de ces entreprises a contribué à accroître la capacité globale de production, à créer des emplois directs et indirects, et à insuffler un nouveau dynamisme au secteur de l'investissement, consolidant ainsi la position d'Agroddiv en tant qu'acteur économique majeure et participant au développement de l'économie nationale", a souligné M. Djenaihi. Dans le cadre de sa stratégie, Agroddiv modernise et développe par ailleurs ses unités de production existantes

afin d'accroître ses capacités de production et d'améliorer la qualité des produits. Cela passe notamment par le lancement de programmes de formation destinés aux ressources humaines, visant à optimiser l'efficacité opérationnelle et garantir un haut niveau de performance, a indiqué le directeur général par intérim. Ainsi, le groupe Agroddiv investit actuellement dans la transformation alimentaire en adoptant des technologies modernes et en modernisant ses lignes de production, ce qui permettra diversifier l'offre, d'assurer une qualité supérieure et de répondre aux besoins du marché national, selon le responsable. Par ailleurs, M. Djenaihi a insisté sur l'engagement de l'entreprise à renforcer sa coopération avec divers partenaires locaux et internationaux, à travers des accords industriels ou des coentreprises, afin de favoriser l'échange de savoir-faire, le transfert de technologies et l'élargissement des activités de production. Le plan 2026 d'Agroddiv s'oriente également vers l'exportation et la création de valeur ajoutée pour l'économie nationale. "L'entreprise oeuvre pour l'ouverture de

nouveaux marchés à l'étranger ce qui devrait contribuer à augmenter les exportations, renforcer la présence internationale du groupe et générer de nouveaux emplois", a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le responsable a mis en avant "la diversification significative" des produits de l'entreprise et l'amélioration notable de ses niveaux de production en 2025. "Plusieurs unités ont enregistré une hausse tangible de leur activité et de leurs volumes de production, grâce aux efforts déployés en matière de modernisation technique, d'amélioration des pratiques de gestion et d'utilisation efficiente des ressources", a-t-il souligné. Placée sous tutelle du ministère de l'Industrie, Agroddiv est une entreprise publique créée en 2015 à la suite de la fusion-acquisition impliquant trois entreprises : Tragral, Cojub et Cegro. Le groupe opère principalement dans le secteur agroalimentaire, couvrant ses différents segments, notamment la production, le conditionnement et la commercialisation de produits issus de la transformation de matières premières agricole, d'élevage et de pêche.

APS

Publicité

Pour infos



TERENCE

Pour inscriptions



INSTITUTE

Séminaire

29 & 30 avril 2026

Hôtel Naya Bab Ezzouar

Économie Circulaire et Gestion des Déchets à la faveur de la Loi 25-02 du 20-02-2025

Mr Karim OUAMANE,
Expert gestion des déchets
Ancien Directeur Général
de l'Agence Nationale
des Déchets (AND)
Formateur-Consultant
en environnement,
économie circulaire

Mr Yassine FOUDAD
Consultant/formateur en RH
et Expert ISO 26.000-Fresque RSE
Enseignant RSE-RH,
Directeur du Cabinet de conseil
en RH/RSE « TERENCE » Organisateur
du Colloque annuel « IMPACTS RSE
ALGERIE »



Tél. + 213 (0) 5 50 47 98 08
+ 213 (0) 20 335 620
foudad.y@terence.dz

Tél. Fax : + 213 (0) 28 91 00 60
Mob : + 213 (0) 5 60 90 05 03
Mob : + 213 (0) 7 70 75 20 20
Mob : + 213 (0) 7 70 75 20 21
mti.instdz@gmail.com